



RAPPORT D'ÉVALUATION FINALE EXTERNE DU PROJET ECHO-SOUDURE 2013

Version finale

ISSIFOU Issa Soulé

N° IFU 00037466-Z ISSIFOU ISSA SOULE

Secteur 14, Rue 14 -12, Immeuble CONGO Souleymane

12 BP 386 Ouagadougou 12 ; Tél : (+226) 78 85 22 87 / 70 99 58 31

E-mail : issifou_issa@yahoo.fr / cabinet2id@gmail.com

Février 2014

TABLES DES MATIERES

SIGLES ET ABBREVIATIONS	4
LISTE DES TABLEAUX	5
RESUME EXECUTIF	6
INTRODUCTION GENERALE	9
I. RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DE L’EVALUATION	9
1.1. RAPPEL DU CONTEXTE DE L’ÉVALUATION	9
1.2. RAPPEL DES OBJECTIFS DE L’ÉVALUATION	9
II. MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE	11
2.1. CADRAGE DE LA MISSION	11
2.2. REVUE DOCUMENTAIRE	11
2.3. COLLECTE DE DONNÉES TERRAINS	11
2.4. TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES.....	11
III. PRESENTATION SOMMAIRE DU PROJET ECHO-SOUDURE 2013	12
3.1. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET	12
3.2. RAPPEL DES RÉSULTATS ATTENDUS DU PROJET	12
3.3. BÉNÉFICIAIRES	12
3.4. CADRE INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL DU PROJET	12
3.5. APPORTS PRÉVISIONNELS AU PROJET	12
3.6. ACTIVITÉS PROGRAMMÉES	13+2
3.7. ZONES COUVERTES PAR LE PROJET	13
IV. ANALYSE DE LA PERTINENCE DU PROJET	14
4.1. PERTINENCE DU PROJET PAR RAPPORT AUX PRIORITÉS NATIONALES ET LOCALES.....	14
4.2. PERTINENCE DE L’APPROCHE D’INTERVENTION.....	15
V. ANALYSE DE L’EFFICACITE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	18
5.1. ANALYSE DE L’EFFICACITÉ DU CIBLAGE.....	18
5.2. ANALYSE DE L’EFFICACITÉ DE L’APPUI TECHNIQUE APPORTÉ AUX UNITÉS DE PRODUCTION ET AU STAFF DES ONG.....	19
5.3. ANALYSE DE L’EFFICACITÉ DES COUPONS (MARCHANDISES, VIVRES ET SANTÉ)	19
5.4. ANALYSE DU NIVEAU DE RÉALISATION DES RÉSULTATS DU PROJET	20
5.5. NIVEAU DE RÉALISATION DE L’OBJECTIF SPÉCIFIQUE DU PROJET.....	25
5.6. ANALYSE DU SUIVI-ÉVALUATION ET DU RAPPORTAGE.....	27
5.7. SUIVI DES MARCHÉS.....	27
VI. EFFICIENCE DU PROJET	28
6.1. ANALYSE DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	28
6.2. ANALYSE DE LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES.....	28
6.3. ANALYSE DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES	28
6.4. ANALYSE DE L’EXÉCUTION FINANCIÈRE.....	28
VII. ANALYSE DU PARTENARIAT DANS L’EXECUTION DU PROJET	29
7.1. IMPACTS SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LA ZONE ET AU NIVEAU DES BÉNÉFICIAIRES.....	30
7.2. IMPACTS SUR L’ÉTAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS BÉNÉFICIAIRES	30
7.3. IMPACTS SUR LA CONSERVATION DES MOYENS D’EXISTENCE DES MÉNAGES.....	30
7.4. IMPACT SUR LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE D’ANJE.....	30
7.5. IMPACT SUR LES POLITIQUES NATIONALES (PNSA, PNPS)	31
7.6. AUTRES IMPACTS.....	31
X. RECOMMANDATIONS	33
CONCLUSION	35
ANNEXES	36

ANNEXE 1 : TERMES DE RÉFÉRENCE.....	36
ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES ET STRUCTURES RENCONTRÉES	<u>4140</u>
ANNEXE 3 : CALENDRIER DE COLLECTE DES DONNÉE TERRAIN ET CIBLES.....	<u>4342</u>
ANNEXE 4 : PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE, RÉSULTATS DE L'EFSA.....	<u>4443</u>
ANNEXE 5 : RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LE NOMBRE MOYEN DE REPAS PRIS PAR JOUR	<u>4443</u>
ANNEXE 6 : DONNÉES FINANCIÈRES DES ONG	<u>4544</u>
ANNEXE 7 : BILAN DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS	<u>4645</u>

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACF	:	Action Contre la Faim
ANJE	:	Alimentation des Nourrissons et du Jeune Enfant
CA/OXFAM	:	Consortium Christian Aid/ Oxfam
CVD	:	Conseil Villageois de Développement
DGPER	:	Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale
DS	:	District Sanitaire
EFSA	:	Enquête sur l'insécurité alimentaire des ménages des zones à Risque
Gret	:	Professionnels du Développement Solidaire
GVC:	:	Gruppo di Volontariato Civile
HEA	:	Household Economy Approach (Analyse de l'Economie des Ménages)
HOPE'87	:	Hundreds of Original Projects for Employment
OCADES	:	Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
PDM	:	Post Distribution Monitoring
PNPS	:	Politique Nationale de Protection Sociale
PNSAN	:	Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SCADD	:	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SE_CNSA	:	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
STD	:	Services Techniques Déconcentrés
TP et P	:	Très Pauvre et Pauvre
WHH	:	Welthungerhilfe

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Les appuis aux ménages (cash, vivres, farine et coupons)	13
Tableau 2 : Répartition des ménages selon leur déclaration en termes de satisfaction.....	15
Tableau 4 : Niveau de réalisation des indicateurs du résultat1.....	20
Tableau 5 : Bilan de réalisation du cash transfert	21
Tableau 6 : Niveau de réalisation du résultat 2.....	23 22
Tableau 7 : Niveau d'atteinte du résultat 3.....	24
Tableau 8 : Situation d'exécution budgétaire du projet/ONG.....	28

RESUME EXECUTIF

La campagne agricole 2012-2013 au Burkina Faso a connu une situation alimentaire générale jugée acceptable. Cependant, le niveau d'insécurité alimentaire chronique est resté élevé pour un grand nombre de ménages vulnérables qui traînent encore les conséquences de la crise alimentaire de 2012.

Devant cette situation, les autorités étatiques ont élaboré un **plan de résilience et de soutien aux populations vulnérables 2013**. Le diagnostic global fait ressortir 442 115 personnes réparties entre les régions du Centre-Nord, du Nord, du Sahel, du Centre Est et de l'Est) en situation de besoin d'actions préventives et d'urgences suivant les critères de la méthode HEA. 3 125 725 en situation de besoin d'actions de résilience, sur la base de l'analyse du cadre harmonisé. Concomitamment des actions humanitaires (assistance) sont également requises pour 500 000 personnes indigentes, 136 729 enfants sévèrement malnutris, 445 670 enfants modérément malnutris et 200 000 nécessitant le Blanket feeding.

En réponse à cet appel, ECHO, actif dans le domaine de l'humanitaire/sécurité alimentaire au Burkina Faso a financé et appuyé une organisation de 9 ONG (le Gret est intervenu spécifiquement pour les aspects de farine infantiles) en un groupe d'actions (G8+1) sous la coordination d'un point focal.

Financé à hauteur de 5 183 140 Euros 98,5% par ECHO, le projet devrait toucher 538 villages répartis dans 30 communes, 9 provinces et 6 régions du Burkina Faso. Son objectif est de « **Contribuer à la réduction de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire des ménages très pauvres et pauvres au Burkina Faso** »

Pour atteindre cet objectif poursuivi par le projet, plusieurs activités ont été définies par les 8 ONG et Gret, en faveur de 26 817 ménages et 12 462 enfants de 6-23 mois. Il s'agit (1) du cash transfert, (2) de la distribution de la farine pour les enfants de 6-23 mois, (3) de la distribution directe des céréales, (4) de la distribution des bons valeurs céréales, (5) de la distribution des bons valeurs marchandises et, (6) de la distribution des bons valeurs santé. En outre des activités transversales en termes de sensibilisations sur les bonnes pratiques en matière de l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfants (ANJE) ont été définies, auxquelles s'ajoutent les techniques de préparation et de conservation de la farine infantile.

Pertinence de l'intervention

Par son organisation institutionnelle (cadre commun), son approche de ciblage et les modalités d'assistance, par le nombre d'acteurs en situation d'insécurité touchés et le montant total des apports de soutien inconditionnel, au regard du très bon niveau de satisfaction des ménages, le projet qui s'insère parfaitement dans la politique nationale en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle a été une réponse pertinente au besoin d'alimentation des ménages Très Pauvre et Pauvres, surtout quand on sait que la réponse est arrivée au bon moment, comme disent les bénéficiaires.

Niveau d'efficacité du projet

- le projet a su être efficace dans le ciblage des ménages avec une faible marge d'inclusions et d'exclusion variant entre 1 et 2%. Néanmoins une plus forte implication des services technique et une maîtrise de la méthode de ciblage par le HEA ainsi qu'une prise en charge des acteurs impliqués pourraient améliorer ces scores.
- l'appui du Gret aux unités de production de farines infantiles et aux staffs des ONG a permis, certes d'avoir des farines de bonne qualité et en quantités suffisante livrées à temps, mais il a été constaté quelques retards de livraison qui s'expliquent par les faibles capacités de production de certaines unités et une rupture de stock du Complexe Minéral Vitaminique (CMV). Les prochaines campagnes gagneraient à anticiper les commandes d'intrants de production aussi bien au niveau des unités de production que du Gret. Il semble tout aussi important d'affiner davantage les critères de sélection des unités de production en mettant l'accent sur leurs capacités de production des quantités à la hauteur des commandes faites.
- Le projet a procédé par la modalité coupons-valeurs pour livrer les vivres et les marchandises et faciliter l'accès aux soins de santé des ménages Très Pauvres et Pauvres Les coupons valeurs au même titre que le cash, ont, selon les contextes permis aux ménages bénéficiaires de satisfaire leurs besoins alimentaires et non alimentaires essentiels. Les bénéficiaires adhèrent fortement à l'option coupon valeur qui leur a apporté beaucoup de satisfaction. Cette adhésion contraste avec un faible taux de consommation des coupons santé (54%) qui s'explique principalement par (i) une insuffisance d'information/compréhension autour de l'utilisation des coupons santé ; (ii) un problème d'accessibilité physique (cours d'eau inondable) au CSPS selon le personnel soignant du CSPS de Bissiga et certains ménages; (iii) une absence de malades dans les ménages ciblés.

Les activités du projet ont permis d'enregistrer un niveau très satisfaisant de réalisation des résultats au regard des indicateurs définis. Ainsi :

Au niveau du résultat 1, par rapport au niveau de protection des moyens d'existence des ménages pendant la période de soudure : sur une prévision de 98% de ménages ciblés devant bénéficier du transfert

monétaire, ce sont 100% des ménages ciblés qui ont reçu la totalité des transferts dans des conditions (timing, distance, temps d'attente, modalité) qu'ils jugent à 98,25% très satisfaisantes. Ces fonds reçus, prioritairement investis à 97% dans des besoins alimentaires et non alimentaires essentiels ont permis à 98% de ménages (contre 76% de ménages avant l'intervention du projet), d'avoir au moins deux repas par jour. Le cash transfert a également permis à 79% de ménages ciblés d'augmenter la quantité de leur ration alimentaire. Cette augmentation du nombre de repas ainsi que de la ration s'explique également par l'accès des ménages aux coupons valeurs alimentaires et santé.

Cette performance s'explique par un bon ciblage et une efficacité dans le transfert qui a procédé par une multiplication des cash point et un ratissage complémentaire pour prendre en compte les absents.

Au niveau du résultat 2, utilisation des farines infantiles pour assurer une alimentation de qualité au niveau des enfants de 6-23 mois :

La distribution de la farine a été suivie de renforcement des compétences des femmes. En effet, plus de **10.377** femmes ont été formées sur la préparation et la conservation de la farine infantile et sensibilisées sur les bonnes pratiques en matière d'Alimentation du Nourrisson et Jeune Enfant (ANJE). En effet :

- 98% des mères d'enfants ciblés ont participé avec assiduité à au moins 2 séances de formation/sensibilisation. Afin d'assurer l'accessibilité et la durabilité dans l'utilisation des farines, les femmes ont été formées aux méthodes de préparation des farines à base de produits locaux.
- 94% des mères sensibilisées sont capables de citer au moins 3 bonnes pratiques ANJE dans l'ordre suivant : (i) donner le sein à l'enfant dès la première heure suivant la naissance, (ii) d'allaiter le bébé quand il en demande, (iii) donner le colostrum (lait jaunâtre et épais) au bébé pour le protéger des maladies, (iv) A partir de 6 mois, introduire progressivement d'autres aliments et de l'eau potable tout en continuant d'allaiter au sein, etc.
- La consommation de la farine par les enfants identifiés (100%) montre l'intérêt du produit pour les mères qui n'ont parfois pas hésité à aller au-delà des quantités et du nombre de prises conseillés, occasionnant ainsi des ruptures de stocks.

Contribution du projet à l'opérationnalisation des politiques nationales au Burkina Faso (R3)

Le projet a contribué à l'opérationnalisation des Politiques Nationales de Sécurité Alimentaire et à la Politique Nationale de Protection Sociale. En effet, le groupe des (G8+1) a procédé à un partage systématique de l'expérience du cadre commun avec les autres acteurs (Etatiques et ONG) dans le cadre de l'opérationnalisation des politiques en cours (PNSA, PNPS, Feuille de route résilience) lors de divers ateliers et rencontres. Ainsi, le G8+1 a :

- Participé aux différentes rencontres organisées au niveau du Groupe de Travail Transfert Monétaire (GTTM) avec un partage d'expérience relatif au ciblage et au télépaiement ;
- Participé aux ateliers de Ziniaré et à l'atelier national d'Ouagadougou portant sur la définition et l'élaboration de la méthodologie de ciblage par le gouvernement du Burkina Faso.
- Par ailleurs, il a partagé des documents (bases de données, cartes géographiques et divers informations) avec des acteurs comme OCHA, le PAM, le SE-CNSA), documents et informations ayant participé à l'élaboration des rapports d'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso ;
- Organisé un atelier interne de capitalisation portant sur quatre (04) thèmes ;
- Organisation d'un atelier national en vue de partager les leçons tirées ainsi que les bonnes pratiques de la mise en œuvre du projet sous son forma cadre commun.

Contribution du projet à la protection des moyens d'existence (alimentation, nutrition, Santé) des ménages TP et P en période de soudure dans 30 communes du Burkina Faso ainsi qu'à l'alimentation des réflexions sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (OS)

Par le cash transfert à 26 682 ménages, la distribution de céréales à 7115 ménages et de coupons santé à 1 734 ménages dans les trente communes de la zone d'intervention, 88% de ménages bénéficiaires n'ont pas eu recours à des stratégies d'adaptation nocives. Au contraire, l'intervention du projet leur a permis de protéger leurs moyens d'existence.

- Le projet a également permis d'améliorer la qualité de l'alimentation au niveau des ménages bénéficiaires. 73% des ménages touchés ont un score de diversité alimentaire (SDA) supérieur ou égal à quatre (≤ 4) contre 56% avant l'intervention. Cet équilibre alimentaire a permis de résister à certaines maladies et d'avoir la force de travail.
- La stabilisation de l'état nutritionnel de 96% des enfants bénéficiaires est en partie à l'actif du projet. La proportion d'enfants malnutris (sévères et modérés) qui était de 14% avant l'intervention est ramenée à 4% au niveau des ménages bénéficiaires. Les entretiens avec les agents de santé rencontrés confirment l'impact positif du projet sur la nutrition des enfants bénéficiaires

L'implication insuffisante des services de santé dans le suivi n'a pas permis d'avoir une bonne traçabilité et des données statistiques de suivi des enfants des ménages bénéficiaires, surtout ceux qui sont passé d'un état nutritionnel normal à la MAS ou MAM.

- *Le projet a contribué à l'opérationnalisation des Politiques Nationales de Sécurité Alimentaire et à la Politique Nationale de Protection Sociale par le partage d'expérience.*

Niveau d'efficacité du projet

L'analyse du taux de consommation budgétaire rapporté au taux d'exécution des activités dégage un ratio de 0,98 inférieur à 1. Ce qui signifie : (i) d'une part, qu'il y a eu une bonne maîtrise de la planification physique et financière du projet dans la mesure où il n'y a pas d'écart entre ce qui a été planifié et ce qui a été effectivement consommé ; (ii) d'autre part, qu'il y a eu une maîtrise appréciable de la gestion financière du projet. Par ailleurs, l'analyse de la gestion des ressources ne montre pas d'excès. Le matériel acquis sur budget du projet ou affecté aux activités du projet a été géré rationnellement.

Recommandations

Bien que le projet ait atteint de bonnes performances, aux prochaines éditions, les différents acteurs doivent travailler à :

Recommandations à l'endroit des autorités gouvernementales

- *Dynamiser les structures institutionnelles déconcentrées, prévue par la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN), dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Leur fonctionnalité permettra de disposer d'acteurs/interlocuteurs préparés à ces questions récurrentes ;*
- *Etat : Compte tenu du caractère répétitif des crises alimentaires, et au vu l'expertise développée par le groupe des 9 ONG, il serait judicieux de le maintenir et de l'élargir à d'autres ONG afin de renforcer l'expertise nationale dans le domaine. Il pourra aussi constituer du même coup une force suffisante de plaidoyer sur les questions de sécurité alimentaire ;*

Recommandations à l'endroit des PTF

- *Pour mieux assurer la résilience des ménages et des communautés, financer des actions de réponse et de relèvement, tout en faisant le lien avec les autres financements des projets de développement.*

Recommandations à l'endroit des ONG

- *Au vu de l'importance des PDM dans le suivi de l'intervention, l'idéal serait que les enquêtes PDM soient conduites par les équipes de projet. A défaut, elles pourront être conduites par les ressources externes sous le contrôle des ONG.*
- *Dans la perspective d'appropriation de la démarche, renforcer les capacités des services techniques déconcentrés (action sociale, agriculture, santé) sur le ciblage basé sur la méthodologie HEA;*
- *Sensibiliser davantage les commerçants pour le respect scrupuleux des clauses contractuelles relatives à la juste valeur des céréales ;*
- *Dans le cadre des opérations de coupon valeur, que la valeur du coupon distribué par tour soit au moins égal au prix d'un sac de céréale sur le marché local afin de permettre aux ménages de disposer entièrement des sacs de céréales sans apport de complément en espèce.*
- *Nécessité d'impliquer les services techniques et les collectivités territoriales de la conception jusqu'au suivi-évaluation des projets;*
- *Dans le cadre du télépaiement, étudier à fond l'offre de service que proposent les opérateurs de téléphonie avant de contractualiser avec eux. Il est nécessaire de prendre les dispositions (analyser le rayon d'action, la fluidité en matière de service) afin de tirer véritablement profit de cette technologie. Le cas échéant il vaut mieux opter pour le paiement manuel et prendre les dispositions qui s'imposent en matière de sécurisation des fonds ;*
- *Sensibiliser davantage les bénéficiaires sur leurs droits afin de les amener à faire des plaintes objectives qui permettront d'améliorer le processus d'appui/distribution. Cela leur permettra de dénoncer des services qui ne sont pas de qualité ;*
- *Pour assurer la participation effective des services techniques et assurer la redevabilité vis-à-vis de l'Etat, il est important de signer des conventions de collaboration et de partager les rapports d'étape avec ces derniers ;*
- *Renforcer les séances d'éducation des populations pour une utilisation optimale des farines infantiles au sein des ménages (Gret);*
- *Renforcer davantage le partenariat entre les Unités de Production (UP) et les vendeurs traditionnels des localités par des mesures d'incitation de ces derniers à la vente de la farine (Gret) ;*
- *Informers les différents acteurs (unités de productions, Gret) par anticipation afin qu'ils puissent s'approvisionner en intrants de production ;*
- *Equiper les unités de production d'une plateforme minimale, au cas échéant évaluer objectivement les capacités (quantitatives et qualitatives) de production des unités en rapport avec les quantités à produire, avant de les retenir (Gret).*

INTRODUCTION GENERALE

I. RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

1.1. Rappel du contexte de l'évaluation

Malgré une campagne agricole 2012-2013 jugée bonne et une situation alimentaire générale jugée acceptable, le niveau d'insécurité alimentaire chronique est resté élevé pour un grand nombre de ménages vulnérables impactés sévèrement par la crise de 2012. Sans réelle capacité de production, endettés et souvent contraints à une forme de salariat ou de métayage peu rémunérateurs, ces ménages ne profitent généralement que très modestement d'une bonne campagne passée. A cela il faut ajouter une évolution des prix des céréales à la hausse à partir de février 2013, qui est venue fragiliser une situation alimentaire déjà précaire.

C'est dans ce contexte que le SE_CNSA a élaboré un plan de résilience et de soutien aux populations vulnérables aux crises alimentaires qui vise à apporter une réponse face à une aggravation de la vulnérabilité alimentaire des populations les plus affectées en 2013. Suite à l'analyse de la situation, ECHO a entrepris des concertations avec des ONG afin d'apporter son appui technique et financier pour la réponse couplée (transfert monétaire et complément nutritionnel) aux ménages très pauvres et pauvres en déficit de survie et de protection durant la période de soudure conformément au plan du gouvernement.

Suite à cette concertation, 9 ONG ont été financées par ECHO dans le cadre du projet appelé « ECHO Soudure 2013 ». Il s'agit d'ACF, Christian Aid, Gret, GVC, HOPE'87, OCADES-CARITAS, Oxfam, Terres des hommes et Welthungerhilfe. Toutes les huit ONG mettent en œuvre les activités sur le terrain (cash, farine, coupons, etc.). Par ailleurs, le Gret assure également la qualité de la distribution des farines infantiles par le renforcement des capacités techniques des Unités de production et l'appui aux staffs des ONGs suscitées sur les bonnes pratiques d'ANJE

Ce projet mis en œuvre par ces huit ONGs avec l'appui du Gret a pour objectif global de « Contribuer à la réduction de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire des ménages pauvres et très pauvres au Burkina Faso ».

Aussi, cette intervention devrait-elle permettre d'alimenter les différentes politiques en cours notamment la PNSA et, la feuille de route sur la résilience grâce à la capitalisation de l'expérience de cette réponse.

Au moment de la soumission au bailleur, chaque ONG a élaboré un cadre logique avec des indicateurs définis en lien avec le groupe d'activités choisi. Et, pour assurer à la fois la qualité de la réponse et la cohérence dans les activités de suivi et évaluation, un cadre commun de suivi et évaluation a été défini avec des indicateurs communs à renseigner.

Entre autres outils conçus pour l'opérationnalisation de ce cadre, figurent : le Plan de Suivi et Evaluation, les questionnaires PDM, les canevas de rapports, etc.

Ainsi, en dehors des PDM et des ateliers de capitalisation, le système global du suivi et évaluation a prévu une Endline et une évaluation finale pour mesurer les efforts fournis par le groupe des neuf (9) ONG en matière de réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Le présent rapport d'évaluation s'inscrit dans ce cadre.

1.2. Rappel des objectifs de l'évaluation

L'objectif global de l'évaluation finale est d'une part, de mesurer les progrès réalisés par le projet par rapport aux objectifs et résultats attendus et, d'autre part, de tirer des leçons.

De façon spécifique, cette évaluation doit permettre de :

- Apprécier les progrès accomplis par le projet dans l'accès à l'alimentation pour les ménages Très Pauvres et Pauvres ;

- Apprécier les progrès accomplis par le projet dans la protection des moyens d'existence des ménages Très Pauvres et Pauvres ;
- Apprécier les progrès accomplis par le projet dans la stabilisation/amélioration de la situation nutritionnelle des enfants de 6-23 mois
- Apprécier le niveau de Redevabilité des ONG à l'égard des bénéficiaires (et vice versa) et leur degré d'implication durant la mise en œuvre des activités du projet ;
- Apprécier la pertinence et l'efficacité de l'appui technique apporté aux unités de production et au staff des ONG sur les questions de la farine ;
- Apprécier les performances des Unités de production dans la mise à disposition de la farine (respect de délai de livraison, qualité du produit, etc.)
- Apprécier la qualité du partenariat (services de l'Etat, ONG partenaires, les communes) dans la mise en œuvre du projet
- Apprécier l'expérience, la pertinence et le fonctionnement du Cadre commun (coordination, la participation des ONG membres du groupe, etc.) ; par exemple quelles ont été les forces et les faiblesses du système du suivi, Evaluation et Apprentissage ? quelles en ont été les contraintes ?
- Apprécier la contribution du projet dans l'alimentation des politiques nationales au Burkina Faso : Comment est-ce que le partage de l'expérience du projet, à travers le plaidoyer, a-t-il permis l'amélioration de la finalisation/l'opérationnalisation (ciblage, mise en œuvre, etc.) des politiques nationales notamment la PNPS, PNSA, feuille de route résilience ?
- Tirer des leçons suite à la mise en œuvre du projet et les examiner : quels sont les aspects du projet qui devraient être évités ou réalisés différemment à l'avenir dans un projet similaire ?
- Pour chaque point analysé, faire des recommandations pertinentes (pratiques et opérationnelles) pouvant améliorer les interventions futures en matière de réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

La mission d'évaluation s'attachera dans ses analyses et ses recommandations à prendre en compte les critères suivants :

- **Pertinence:** comment le projet se rapporte-t-il aux principaux objectifs et aux priorités en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau local, régional et national ? En d'autres termes, dans quelle mesure les objectifs du projet prennent-ils en compte les besoins prioritaires des populations en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle ?
- La réponse a-t-elle été apportée au bon moment ? quelles ont été les capacités des équipes à s'adapter au contexte ?
- **Efficacité:** dans quelle mesure les résultats escomptés et les objectifs du projet ont-ils été atteints ? Quelles ont été les forces et les faiblesses du ciblage (géographique/ des ménages) ? Quelles en ont été les contraintes ?
- **Efficience:** le projet a-t-il été mis en œuvre de façon efficiente, (relations coûts-efficacité)
- **Durabilité :** quel dispositif a été mis en place pour assurer la durabilité des résultats ? Existe-t-il des risques institutionnels, socio-économiques ou environnementaux au maintien des résultats du projet à long terme ?
- **Impact :** quels sont les changements induits et/ou déclenchés par le projet en lien avec la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau de la zone d'intervention ?

II. MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE

La démarche méthodologique adoptée a été participative. Elle a permis de toucher les acteurs de la chaîne de mise en œuvre et les bénéficiaires répartis dans les six régions.

La phase pratique de l'étude s'est faite suivant les étapes ci-après :

2.1. Cadrage de la mission

Une rencontre d'orientation/cadrage s'est tenue à Ouagadougou le 4 janvier 2014 entre le consultant principal et le point focal (PMEAL) au siège de Oxfam. Calquée sur le rappel des objectifs de la mission, elle a eu l'avantage de préciser l'orientation donnée à l'évaluation et en particulier les aspects devant faire l'objet d'une analyse particulière. Cette rencontre a permis de mettre les documents disponibles à la disposition du consultant. Les travaux ont permis d'échanger sur les enjeux de l'évaluation, de préciser davantage la compréhension des TDR et de peaufiner les aspects organisationnels de la mission.

2.2. Revue documentaire

Commencée dès l'adjudication du marché, la revue documentaire s'est poursuivie tout au long de la phase terrain. Les principaux documents consultés sont énumérés au chapitre « Documents consultés ». L'analyse de ces documents a permis de disposer de données secondaires et d'avoir une meilleure connaissance des mécanismes/stratégies de mise en œuvre et du suivi-évaluation des différents projets ainsi que du cadre commun.

2.3. Collecte de données terrains

La collecte de données terrain est intervenue du 16 au 29 janvier 2014 pour la phase relative aux régions, provinces et communes. Elle a touché les services techniques déconcentrés, les collectivités territoriales, les ménages, les comités de ciblage et de plainte, les commerçants, les opérateurs de téléphonie mobile, les unités de production de farines pour enfant (Cf. annexe). Les entretiens avec les services centraux et déconcentrés de l'Etat, les ONG et ECHO se sont déroulés de façon diffuse tout au long de la mission. La collecte de données a mobilisé au total 9 personnes.

L'enquête terrain s'est faite à l'aide de guides d'entretien et d'observation adaptés à chaque cible.

Un débriefing a été organisé le 4 février 2014 et a permis au consultant de présenter les tendances des constats et recommandations au commanditaire et au partenaire technique et financier (le groupe des 9 ONG et ECHO) qui ont permis de préciser et d'orienter davantage l'analyse et la rédaction du rapport.

2.4. Traitement et analyse des données

Les données collectées, pour l'essentiel qualitatives, ont fait l'objet d'une analyse de contenu après un traitement manuel. Cette analyse a permis de dégager les tendances pour chaque question essentielle.

Le rapport rédigé à partir des résultats obtenus, met en exergue la pertinence, les performances (l'efficacité, l'efficience), l'impact produit et la durabilité des résultats obtenus. Il traite également des leçons apprises et propose des recommandations pour l'amélioration des interventions futures.

III. PRESENTATION SOMMAIRE DU PROJET ECHO-SOUDURE 2013

3.1. Rappel des objectifs du projet

3.1.1. Objectif global du projet

«Contribuer à la réduction de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire des ménages très pauvres et pauvres au Burkina Faso ».

3.1.2. Objectif spécifique

Les moyens d'existence (alimentation, nutrition, Santé) des ménages TP et P sont protégés en période de soudure dans 31 communes du Burkina Faso et les réflexions au niveau national sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont alimentées.

3.2. Rappel des résultats attendus du projet

Trois résultats intermédiaires contribuent à l'atteinte de l'objectif spécifique :

- **Résultat 1** : 26 701 ménages TP et P disposent de transferts monétaires pour assurer la protection de leurs moyens d'existence pendant la période de soudure
- **Résultat 2** : 10 096 enfants de 6 à 23 mois des ménages TP et P disposent et utilisent convenablement des farines infantiles pour assurer une alimentation de qualité
- **Résultats 3** : Les expériences capitalisées des PTM et l'utilisation des farines infantiles locales alimentent les politiques nationales en cours au Burkina Faso (Politique de protection sociale, politique nationale de Sécurité alimentaire, feuille de route sur la résilience, ...)

3.3. Bénéficiaires

Globalement, en prenant en compte les autres activités, notamment les coupons valeur, la distribution des céréales, le projet est conçu pour toucher au total 26 817 ménages, soit 192 695 personnes et 12 452 enfants. A la fin, le projet a touché 28 413 ménages avec environ 216 754 personnes soit un taux de réalisation de 105% et 12 733 enfants soit 102%.

3.4. Cadre institutionnel et organisationnel du projet

- Le groupe des ONG

Le groupe des Organisations Non Gouvernementales compte au total huit ONG (appuyées par le Gret pour le volet concernant la distribution de farines infantiles) réparties sur l'aire couverte par le projet.

- Organes de coordination et de suivi-évaluation de la mise en œuvre

Chaque ONG a son mécanisme interne de pilotage et de suivi-évaluation. Mais pour assurer à la fois la qualité de la réponse et la cohérence dans les activités de suivi et évaluation, un cadre commun de pilotage et de suivi-évaluation et d'apprentissage a été mis en place et des outils communs définis. Il est animé par un « Point Focal » Chargé de la Planification, Suivi, Evaluation et Apprentissage (PMEAL).

3.5. Apports prévisionnels au projet

Le montant prévisionnel du projet est de 5 183 140 Euros dont 5 103 236 soit 98,5% financés par ECHO. Le reste, soit 79904 Euro représentant 1,5% du montant total est constitué d'apports des ONG.

3.6. Activités programmées

Les activités programmées pour être réalisées sont principalement au nombre de six (6). Il s'agit : (1) du cash transfert, (2) de la distribution de la farine pour les enfants de 6-23 mois et de 24-59 mois, (3) de la distribution directe des céréales, (4) de la distribution des coupons céréales, (5) de la distribution des coupons marchandises et, (6) de la distribution des coupons santé.

En outre des activités transversales en termes de sensibilisations sur les bonnes pratiques en matière d'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) ont été définies, auxquelles s'ajoutent les techniques de préparation et de conservation de la farine infantile.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des activités, en lien avec les ONG et les zones d'intervention.

Tableau 1 : Les appuis aux ménages (cash, vivres, farine et coupons)

ONG	Régions	Provinces	Nombre ménages	Nombre personnes	Nombre d'enfants	Appuis aux ménages où activités
ACF /Gret	Est	Gnagna	6346	53548	2300	- Cash 6 000 FCFA par ménage (2 fois 3 000 FCFA); - Distribution de vivres 200 kg par ménages (2 fois 100 kg) - Distribution de la farine (4 fois 2 kg pour 2 300 enfants)
		Tapoa				- Cash 50 000 FCFA par ménage ayant au moins un enfant de moins de 1 an (5 fois 10 000FCFA)
CA/OXFAM	Sahel	Oudalan	6328	63280	3190	- Cash 118 000 FCFA par ménage (2 fois 32 000 FCFA + 54 000 FCFA) - Distribution de la farine (3 fois 2Kg pour 3 190 enfants)
HOPE'87	Centre	Kadiogo	2558	12790	590	- Cash 60 000 FCFA par ménage (3 fois 20 000 FCFA) - Distribution farine (4 fois 2kg pour 590 enfants)
GVC	Centre-Est	Boulgou Koulpélogo	1731	11016	0	- Distribution de vivres 70 kg par ménage; - Trois (03) fois de coupons vivres d'une valeur de 57 000 FCFA (15 000 FCFA + 2 fois 21 000 FCFA); - Une (01) fois de coupons santé d'une valeur de 10 000 FCFA; - Trois (03) fois de coupons marchandises d'une valeur de 26 000 FCFA (6 000 FCFA + 2 fois 10 000 FCFA)
OCADES	sahel	Soum	1200	9200	671	- Cash 75 000 FCFA par ménage (3 fois 25 000 FCFA) - Distribution farine (3 kg 3 fois pour 671 enfants)
Welthungerhilfe	Centre-Nord	Bam	8000	55549	3982	- Cash 10 000 FCFA par ménage (2 fois 5 000 FCFA); - Trois (03) fois de coupons vivres d'une valeur de 40 000 FCFA (2 fois 15 000 FCFA + 10 000 FCFA) - Distribution farine (5kg en 3 fois pour 3 982 enfants)
TDH	Boucle Mouhoun	Sourou	2250	11371	2000	- Cash 90 000F/ménage (3x30 000 FCFA) - Distribution farine (4 fois 2kg pour 2000 enfants)

3.7. Zones couvertes par le projet

Le projet a touché 538 villages qui sont répartis dans 31 communes, 9 provinces et 6 régions du Burkina Faso. Il s'agit des régions (1) du Centre (HOPE' 87), (2) du Centre Est (GVC), (3) de l'Est (ACF/Gret), (4) du Centre Nord (Welthungerhilfe), (5) du Sahel (Christian Aid, Oxfam et OCADES) et (6) de la Boucle du Mouhoun (Terre des Hommes).

IV. ANALYSE DE LA PERTINENCE DU PROJET

4.1. Pertinence du projet par rapport aux priorités nationales et locales

De façon générale, les actions du projet ECHO-SOUDURE 2013 sont cohérentes avec (i) les stratégies de la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel (PNSAN)¹ et (ii) les objectifs de la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS, 2012)².

- Par rapport à la pertinence de la réponse apportée par le projet

Le projet ECHO-SOUDURE 2013 : une réponse pertinente au besoin de sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso en 2013.

En 2013, le Burkina Faso avait élaboré un plan de réponse aux questions d'insécurité alimentaire et nutritionnelle appelé « **plan de résilience et de soutien aux populations vulnérables** ». L'analyse du plan permet de constater que sur une population totale de 17 322 806 habitants 442 115 personnes réparties entre les régions du Centre-Nord, du Nord, du Sahel, du Centre Est et de l'Est) étaient en situation de besoin d'actions préventives et d'urgences suivant les critères de la méthode HEA. 3 125 725 étaient dans une situation de besoin d'actions de résilience, sur la base de l'analyse du cadre harmonisé qui révèle que ces personnes vivent une insécurité alimentaire sous stress à cause de la crise alimentaire de 2012 et n'ont pas pu reconstituer entièrement leurs avoirs perdus.

Des actions humanitaires (assistance) étaient également requises pour 500 000 personnes indigentes, 136 729 enfants sévèrement malnutris, 445 670 enfants modérément malnutris et 200 000 devaient bénéficier du Blanket feeding.

La conception du projet ECHO SOUDURE 2013 s'inscrit donc dans la réponse à ce besoin d'assistance alimentaire et nutritionnelle de 2013. Le projet a programmé dès sa conception, l'assistance à 26 701 ménages pauvres et très pauvres. Le Secrétaire Exécutif de la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel (S-E /PNSAN) rencontré le 18 février 2014, a reconnu à sa juste valeur la contribution du projet ECHO SOUDURE 2013 dans l'amélioration de la résilience au niveau des populations Pauvres et Très Pauvres. En effet, « *les ventes à prix sociale (que proposent la SONAGES) ne sont pas accessibles à tous et en particulier sont d'avance exclues les populations pauvre et très pauvres qui n'ont pas les moyens financiers d'en acheter, au contraire la solution du groupe des 9 ONG est à mon avis la meilleure car accessible à tous les ménages pauvres et très pauvres ciblés* »

- Une bonne adhésion et un bon niveau de satisfaction des bénéficiaires

Des entretiens qui se sont déroulés sur le terrain avec les bénéficiaires, et les services techniques déconcentrés, il ressort que le projet a répondu de façon très satisfaisante aux besoins des bénéficiaires en période de soudure. Les résultats de l'End line, dans le tableau ci-après, expriment le niveau de satisfaction des bénéficiaires apprécié à cinq critères.

¹ : La stratégie de la PNSAN est orientée vers « l'augmentation durable de la disponibilité alimentaire, l'amélioration de l'accessibilité physique des populations aux produits alimentaires, l'amélioration de l'état nutritionnel des populations, l'amélioration des opportunités économiques et le renforcement de la résilience des populations vulnérables, le renforcement de la coordination et de la gouvernance et la gestion des crises alimentaires ».

² : Les actions de la PNPS visent à « améliorer les mécanismes de transferts (nature, monétaire) aux couches pauvres et vulnérables, assurer à travers les mécanismes de filets sociaux: (i) une sécurité alimentaire et (ii) une protection des ménages les plus pauvres et vulnérables face aux chocs....d'assurer un minimum de ressources pour les ménages en insécurité alimentaire, à travers les transferts monétaires, les coupons alimentaires et les transferts alimentaires aux ménages en difficultés... ainsi que la prise en charge nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans malnutris et des femmes enceintes et celles allaitantes ».

Tableau 2 : Répartition des ménages selon leur déclaration en termes de satisfaction

Période distribution	Distance	Temps d'attente	Modalité	Sécurité	Fréquence	Cash point
100%	94%	99%	100%	99%	99%	99%

Source : Résultats de l'enquête

Le faible taux de satisfaction est de 94% et s'explique par un déficit de communication entre les animateurs et les ménages bénéficiaire sur la distance moyenne qui est de 5KM à la ronde et qui est tout à fait acceptable dans ce genre d'opération.

Outre la satisfaction sur le processus, les ménages bénéficiaires sont aussi satisfaits de la période de la ponctualité dans la distribution.

- La période (juillet-novembre) choisie pour apporter une réponse au problème d'insécurité alimentaire et nutritionnelle a été jugée pertinente par l'ensemble des ménages. Ainsi, à la question de savoir si le projet n'est pas arrivé trop tard ou trop tôt, la question est « *c'est exactement au moment où on devait commencer par mourir que le projet est venu nous sauver. Cette année nous, on n'a pas connu de faim* » focus commune de Komsilga. « *c'est comme si nous avions envoyé vous appeler. Vous êtes venus au bon moment* » propos recueillis dans la commune de Djibo, village de Koubel Alpha. Les entretiens avec les services techniques déconcentrés notamment ceux de l'agriculture/sécurité alimentaire et l'action sociale au niveau local confirment la coïncidence de la période d'intervention avec celle au cours de laquelle leurs services sont habituellement sollicités pour apporter des réponses à la soudure.
- Le projet a enregistré une bonne ponctualité dans la distribution marquée toutefois par un retard au début du mois de juillet. A l'unanimité, les bénéficiaires estiment que ce retards n'a pas impacté négativement sur leur alimentation.
- Sur l'ensemble des activités, les ONG ont su développer des stratégies itératives d'adaptation aux contextes locaux par exemple en reconvertissant une partie de la valeur destinée aux coupons santé en coupons valeur vivres et marchandises (GVC), en combinant deux distributions pour rattraper le retard, en révisant à la baisse le montant du cash transfert pour élargir le nombre de bénéficiaires (CA/OXFAM) ou en suppléant très vite les unités de production de farines défectueuses (Gret), etc.

Le projet ECHO-SOUDURE 2013 a été une réponse au besoin de sécuritaire alimentaire du Burkina en 2013. Le projet a permis aux ménages bénéficiaires de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels en période de soudure en renforçant leur capital productif. Par ailleurs, les ONG ont su s'adapter aux contextes locaux en développant des stratégies pertinentes qui ont permis d'absorber certains effets négatifs au niveau des différents contextes locaux.

4.2. Pertinence de l'approche d'intervention

4.2.1. Niveau institutionnel et organisationnel : approche cadre commun

Le cadre commun a été mis en place dans le but d'assurer à la fois la qualité de la réponse et la cohérence dans les activités de suivi et évaluation. Son objectif est d'apporter l'appui technique nécessaire à travers la mise en place d'un système fonctionnel de Suivi et Evaluation (outils de collecte de données, canevas de rapportage, outils de suivi, etc.) et l'appui dans la capitalisation des expériences.

Au vu du nombre d'ONG neuf (9) et de la diversité des propositions de projet, la mise en place du cadre commun de pilotage global a été une bonne stratégie de coordination institutionnelle et des activités. Le cadre commun a apporté des réponses pertinentes aux questions qui se posaient de façon individuelle à chaque ONG et à l'ensemble des ONG à la fois. A titre illustratif, les questions liées au format de rapportage des PDM, au questionnaire

d'enquête PDM, à l'analyse des données par SPSS, à la méthode de capitalisation, ont été résolues par l'ensemble du groupe sous la coordination du cadre commun. Ce cadre a également permis de capitaliser et partager les bonnes expériences entre les 9 ONG qui n'avaient pas forcément le même niveau d'expériences et de connaissances concernant par exemple l'approche HEA et les stratégies d'ECHO en matière de réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Concernant le niveau de satisfaction des membres du cadre commun, la réaction des ONG membres se résumait par : « *si le cadre commun n'existait pas on n'irait pas à l'unisson. Nous (OCADES) n'avions pas une connaissance approfondie sur le HEA ni sur les méthodes d'ECHO, mais grâce à l'accompagnement et au partage dans le cadre commun, nous avons pu réaliser le travail à la satisfaction des populations bénéficiaires qui sont très satisfaites de nos performances* » « *Sincèrement nous sommes satisfaits du fonctionnement du cadre commun (HOPE 87, ACF, Gret, en dehors du fait que sa mise en place ait connu un retard ce qui a limité les échanges de démarrage, tout s'est bien passé.....* » *Nous avons intégré les services techniques de santé à la prise du périmètre brachiale grâce à l'intervention du PMEAL lors d'un monitoring, et cette idée a été partagée à d'autres ONG (HOPE 87)* » La bonne appréciation du cadre commun par les ONG explique certainement leur niveau de participation aux activités y relatives. En effet, la participation des ONG membres du groupe a été très bonne. Sur les quatre (04) rencontres techniques organisées et sanctionnées par les comptes rendus documentés, on note une présence effective estimée à 99%. Ces rencontres ont permis de mettre en place les outils harmonisés de suivi (cadre commun de suivi évaluation canevas de rapportage, plan de suivi-évaluation, questionnaire PDM, etc.), de planifier les séances à venir et de suivre et programmer la production des rapports.

Au total, le cadre commun a été un cadre par excellence de partage d'expériences entre les membres du groupe et avec les autres acteurs, le point focal jouant le rôle d'interface entre ces acteurs.

Au vu des résultats concluant et de la pertinence du cadre commun, son institutionnalisation s'avère indispensable. En effet pour la mise en œuvre efficace et le suivi-évaluation des différentes politiques et stratégies (PNPS, PNSAN, la feuille de route résilience) le gouvernement pourrait, s'inspirer de l'expérience de ce groupe, et mettre en place un cadre commun qui aura entre autre comme tâche, de développer des outils communs, de coordonner les rencontres, de renforcer au besoin les capacités des différents acteurs. Pour ce faire, une équipe avec des compétences en sécurité alimentaire et nutritionnelle et en suivi-évaluation apprentissage redevabilité pourrait être mise sur pied par le gouvernement à cet effet.

4.2.2. Approche d'exécution terrain

- Approche de mise en œuvre du Cash Transfert

Il s'est agi de mettre à la disposition des Très Pauvres et Pauvres (TP, P) des fonds en liquidité pour subvenir aux besoins alimentaires. Pour ce faire les ONG concernées ont utilisé deux approches notamment le télé-transfert et le paiement manuel. Le premier offre des avantages tels que la réduction des coûts de supports (RH, Logistique, réduction des risques pour le personnel) la traçabilité des paiements, la réduction du risque d'insécurité, etc. Le second, bien qu'en utilisation et aussi pratique est confronté au problème d'insécurité dans les zones des bénéficiaires. Les bénéficiaires ont une bonne perception des deux formes de paiement. Leur niveau de satisfaction positif à 100% témoigne de leur adhésion aux deux modalités de paiement pour peu qu'elles leur ont permis de disposer d'argent pour leur besoin alimentaire.

- Approche de production et distribution des farines infantiles

Elle s'est reposée sur sélection et la contractualisation avec les unités de production locales expérimentées, avec une assurance qualité garantie par le Gret, qui les appuie depuis près de 10 ans dans la production et la commercialisation de farines infantiles

fortifiées. Deux itinéraires de distribution ont été mis en œuvre : (i) la distribution directe lors des distributions des céréales, (ii) la distribution par l'intermédiaire des boutiques partenaires où les farines sont entreposées et vendues. Cette stratégie a permis le développement d'une ingénierie locale de production et de distribution de farine. A cela, il faut ajouter le développement d'une stratégie de communication axée sur l'hygiène de la production, de la préparation et dans la conservation de la farine, développée lors des distributions afin de garantir une utilisation saine des farines aux enfants.

- **Approche de distribution de céréales et de marchandises**

Ici, deux stratégies ont été développées : la distribution directe (céréales livrées par le soin des ONG elles-mêmes) et l'utilisation des coupons, permettant de s'approvisionner en produits auprès des boutiques partenaires et des commerçants. Les montants des coupons sont remboursés auprès des institutions financières locales. Deux types de coupons ont été déployés notamment les coupons vivres (petit, mil, maïs, sorgho rouge, riz) et une légumineuse, haricot-niébé) et coupons marchandises (l'huile, le sucre, d'autres articles protéiques -boîtes de sardines, lait et articles non alimentaires –torches, piles, savon).

Comparativement à d'autres stratégies connues (cash transfert, ou cash for work), cette démarche garantit une utilisation optimale des céréales en lieu et place de la liquidité susceptible d'être orientée vers d'autres fins.

Il reste cependant que la stratégie comporte des risques, notamment les pratiques frauduleuses consistant en la réduction des quantités de céréales par certains commerçants.

- **Approches de facilitation de l'accès aux soins de santé**

En vue d'éviter le détournement de l'utilisation des coupons céréales ou cash à des soins de santé, pouvant engendrer des ruptures de stocks de céréales, la stratégie « coupons santé » a été mise en œuvre particulièrement dans la zone d'intervention de GVC. L'approche mettait en relation les services de santé (CSPS), les COGES santé (pour le préfinancement de l'achat des produits à la CAMEG). D'une manière générale, cette stratégie a permis aux ménages Très Pauvres et Pauvres ciblés d'accéder plus facilement aux soins de santé grâce à la disponibilité du coupon. Au cours des entretiens tous les bénéficiaires rencontrés affirment en substance ce qui suit : « *les coupons santé ont été très utiles, nous ont permis d'accéder aux soins et d'être en bonne santé pour aller dans nos champs* ».

Bien que cette approche ne comble pas les attentes de la Politique Sanitaire Nationale qui s'oriente vers la gratuité inconditionnelle des soins de santé pour les personnes indigentes³, elle reste tout de même une solution très appréciée par les ménages TP et P ainsi que par les services techniques sanitaires dans sa zone de mise en œuvre (Boulgou et Koulpelgou). Paradoxalement, les coupons santé ont connu un faible taux de consommation (54%) dû principalement à (i) une insuffisance d'information/compréhension autour de son utilisation « *nous n'avions pas compris qu'il y avait un temps limite pour l'utilisation des coupons santé. On les réservait pour les maladies qui sont graves* » expliquait une ménagère dans la commune de Dourtenga brandissant son coupon à moitié consommé ; (ii) aux problèmes d'accessibilité physique (cours d'eau inondable) au CSPS selon le personnel soignant du CSPS de Bissiga ;(iii) absence de malades dans les ménages.

³ : Cette politique n'est pas encore mise en œuvre. Les coupons santé restent donc une alternative qui permet aux ménages TP et P d'accéder gratuitement aux soins de santé.

Au regard des points évoqués, la mission estime que la stratégie adoptée est pertinente et permet l'atteinte des objectifs assignés au projet. La stratégie a eu l'avantage d'être participative en conciliant la transparence et la responsabilisation (Ciblage), le développement d'une ingénierie locale (unité de production de farine), et l'assurance qualité/efficacité (le faire faire). Elle a ainsi globalement contribué au renforcement de la maîtrise d'ouvrage locale dans les actions entreprises et au développement d'une économie locale (institutions financières, commerçants, boutiquiers).

V. ANALYSE DE L'EFFICACITE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

L'atteinte des résultats du projet ECHO-SOUDURE 2013 est appréciée à partir des données issues de la revue documentaire, principalement les rapports de suivi (PDM), le rapport de l'enquête End line, les rapports de capitalisation et les entretiens directs avec différents acteurs.

5.1. Analyse de l'efficacité du ciblage

Deux niveaux de ciblage ont été réalisés : le ciblage géographique pour situer les zones géographiques/communes et villages à risque d'insécurité alimentaire et le ciblage des ménages qui s'est fait à l'intérieur de la plus petite unité de zone retenue.

La réalisation du ciblage géographique s'est basée sur les données secondaires et les enquêtes réalisées au niveau des comités spécialisés. Si le ciblage géographique a permis de retenir les régions, les provinces et les communes en se basant sur les données secondaires, le ciblage des ménages s'est fait sur la base des critères définis par l'Analyse de l'Economie des Ménages (HEA). En général, les ONG à quelques différences près ont suivi les étapes suivantes :

- le pré ciblage géographique des communes et des villages ;
- le pré ciblage/auto ciblage des ménages par les comités de sélection composés des personnes ressources du village ;
- le traitement des listes (Excel) et la sélection des bénéficiaires ;
- la vérification, par des visites à domicile, des bénéficiaires sélectionnés aussi bien ceux sur la liste que ceux non identifiés ;
- la validation de la liste définitive (comité de validation) et en assemblée générale du village.

La démarche suivie est sous-tendue par des outils de collecte de données adaptées (fiches, équipes pluridisciplinaires, logiciels (Excel). Les bénéficiaires adhèrent à cette façon de choisir les nécessiteux par des méthodes transparentes, « *devant tout le monde* » comme se sont exprimés certains. Ainsi, cette méthode qui « *évite que les gens placent leur connaissance a permis aux faibles d'accéder aux céréales* » focus groupe ménage/village de Salemosi, commune de Markoye.

La démarche suivie pour la réalisation a permis de minimiser les inclusions et exclusions que les mécanismes (comité de plainte) mis en place ont permis de corriger au fur et à mesure. En effet, lors du processus, les taux d'inclusions et d'exclusions constatés et gérés progressivement par les 538 comités de plainte, varient entre 1 et 2%. En effet, la permanence des comités de plainte et leur couverture exhaustive⁴ de la zone du projet a permis de recevoir et de traiter les plaintes.

Néanmoins, dans la pratique, le ciblage a connu certaines insuffisances notamment :

- l'implication insuffisante de certains services techniques et quelques mairies

⁴ : ACF=107, CA/OXFAM=160, GVC=38, HOPE=34, OCADES=28, TDH=74, WHH=97. Soit au total 538 comités de plainte.

- la non maîtrise du ciblage/HEA par les services techniques
- la non maîtrise approfondie de la méthode HEA par certaines ONG
- l'absence de mesures incitatives pour les acteurs tels que (CVD, conseillers, les comités de sélection et de plainte, etc.) ayant participé au ciblage ce qui a été parfois une source de démotivation.

Par ailleurs, l'évaluation constate des indicateurs de base qui dans un contexte de pauvreté extrême, prêtent à des interrogations sur le ciblage géographique de certaines localités. En effet, la base line au niveau de la zone d'intervention de WHH indique que 71% des ménages ont un SDA supérieur à 4 et 97% des ménages ont au moins 2 repas par jour. D'où des interrogations sur la qualité du ciblage géographique dans cette zone.

5.2. Analyse de l'efficacité de l'appui technique apporté aux unités de production et au staff des ONG sur les questions de la farine

L'ONG Gret spécialisée dans les farines infantiles pour enfant a été retenue pour apporter un appui technique aux unités de production et aux différents staffs des 8 ONG menant l'activité de distribution de la farine. Ces appuis ont eu pour objectif de garantir l'assurance qualité et le succès de l'opération. L'intervention a donc consisté :

- à outiller les ONG partenaires en supports d'éducation nutritionnelle (posters et fiches techniques sur les bonnes pratiques d'ANJE) ;
- à la sélection et à l'appui technique des unités de production des farines infantiles fortifiées ;
- en un appui au renforcement du circuit de distribution traditionnel local des farines infantiles ;
- en la formation des staffs ONG sur la production d'une farine améliorée à base d'aliments locaux que les mères peuvent réaliser à la maison.

Ce renforcement de capacité a permis aux unités de production de répondre aux exigences requises en matière de production et de livraison de farines infantiles dans le cadre du programme ECHO-Soudure. Néanmoins la réponse à la demande quantitative et qualitative n'a pas toujours suivi. En effet des retards variant entre 5 et 10 jours, (selon les entretiens terrain) dans la livraison de farine ont été constatées. Des problèmes de qualité de la farine produite (excès d'humidité) ont été enregistrés auprès d'une unité de production. « Nous étions confrontées à des problèmes de qualité de la farine (qui restait humide à cause de la fréquence des pluies, mais aussi de manque d'équipements importants pour répondre aux besoins. Le mil était moulu dans un moulin de quartier, qu'il fallait permanemment laver pour répondre aux normes de qualité.» responsable de l'association Lafiamma, Commune de Piela. Outre ces difficultés imputables au sous équipements des unités de production, la rupture de stock du Complexe Minéral Vitaminique (CMV) que devait fournir le Gret aux unités de production a aussi engendré des retards dans la production et la livraison de farine. A cela, il faut ajouter la complexité du transport de farines en temps de pluie.

L'appui des staffs des ONG et les unités de production étaient pertinents afin de renforcer les capacités de ces acteurs à produire une farine de qualité. Malgré le renforcement des capacités des 13 unités de production, l'on a enregistré des insuffisances sans impact sur la santé de l'enfant au niveau de la qualité des farines d'une unité et des retards de livraison de la farine, imputables à la faible capacité technique de production de deux unités échantillonnées et à la rupture de stock du CMV au niveau du Gret. Le CMV est importé de l'Europe et le stock utilisé jusqu'à la rupture était réservé au circuit classique, il serait bien d'anticiper de telles commandes à l'avenir au moins 3 mois à l'avance. Nonobstant ces contraintes les contrats ont été remplis.

5.3. Analyse de l'efficacité des coupons (marchandises, vivres et santé)

Outre les modalités de cash transfert et la distribution directe de céréales, quelques ONG (GVC et Welthungerhilfe) ont procédé par les modalités des coupons valeur. L'utilisation du

coupon valeur permet d'accéder directement au produit consommable sans avoir à en acheter soi-même. Les coupons ont entraîné l'intervention de nouveaux acteurs et des institutions dans la chaîne d'intervention (les CSPS pour les coupons santé, des commerçants pour des coupons vivres, les boutiquiers pour des coupons marchandises et les institutions de micro-finance/Caisses populaires pour le paiement).

- L'utilisation des coupons valeur a permis de livrer les céréales et les marchandises à l'ensemble des ménages pauvres et très pauvres ciblés par le projet. L'opération a favorisé l'accroissement de l'accès aux soins, le développement du partenariat entre acteurs locaux, le développement de l'économie locale.

L'on a constaté tout de même :

- des retards dans les paiements des commerçants, dus au retard de traitement des chèques entre le siège de la caisse populaire de Tenkodogo et la filiale de Ouargaye, engendrant ainsi des retards dans le règlement des factures des commerçants de céréales ;
- Une faible utilisation des coupons santé : sur 1.712 coupons émis, 337 soit 19,68% n'ont pas été utilisés pour le seul tour de distribution réalisé ;
- Des ruptures de stocks de médicaments dans les CSPS dues à la lenteur administrative dans le paiement des frais de santé au CSPS (Dourtenga). Cette lenteur est attribuable aux procédures administratives du ministère de la santé.
- Certaines insuffisances dans le ciblage des ménages pour les coupons santé (2% de taux d'inclusion et 3% de taux d'exclusion).

Les coupons céréales et vivres ont été utilisés de façon très efficace pour la fourniture de céréales aux ménages pauvres et très pauvres. Au niveau du coupon santé, consommé à 54% et dont le second tour de distribution a été reporté, l'opérationnalisation pour être efficace devra allier une information précise, un ciblage davantage plus précis en collaboration avec les services de santé.

5.4. Analyse du niveau de réalisation des résultats du projet

5.4.1. Niveau de réalisation du résultat 1 : 25 075 ménages TP et P comprenant 169 464 personnes disposent de transferts monétaires, pour assurer la protection de leurs moyens d'existence pendant la période de soudure.

NB. Le projet a finalement touché 26 682 ménages comprenant 194 367 personnes.

Le niveau de réalisation des indicateurs du résultat 1 est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 34 : Niveau de réalisation des indicateurs du résultat1

Indicateurs	valeur de référence	valeur cible	niveau atteint	Ecart
% des ménages ciblés ayant reçu la totalité des transferts monétaires	0	≥ 98	100	2%
% des ménages très pauvres ayant au moins 2 repas par jour	76%	≥ 80	98	19%
% des ménages ciblés ayant augmenté la quantité de la ration alimentaire	ND	≥ 70	79	9%
% des ménages satisfaits de l'opération (timing, distance, temps d'attente, modalité)	0	90	98,25	8,25%
% des fonds reçus et investis dans des besoins alimentaires et non alimentaires essentiels	0	moyenne 80	97	17%

Source : Mission d'évaluation, février 2014

Globalement, les données du tableau montrent un niveau de réalisation appréciable des indicateurs relatifs à la *protection des moyens d'existence des ménages pendant la période de soudure*. On note des écarts positifs variant entre 8,25 et 19 %.

- Analyse des performances du transfert monétaire inconditionnel

Le transfert monétaire a été exécuté par 6 ONG : ACF, CA/Oxfam ; HOPE'87, OCADES, et Welthungerhilfe. Les montants par ménage varient de 10 000 à 32 000 FCFA transféré entre 3 et 5 tours.

Le tableau ci-après fait le bilan de réalisation du transfert monétaire par les ONG. Notons que dans la gnagna, zone d'ACF, 3000F de transfert sont constitués de reliquat sur la réalisation de distribution de céréales par tour. Ce montant n'est donc pas planifié en tant que montant à transférer.

Tableau 45 : Bilan de réalisation du cash transfert

Cash transfert	Nombre de ménages	Nombre de personnes	Millions cfa
Prévision	25 075	169 464	1 282,921
Réalisation	26 682	194 367	1 280,221
Taux moyen %	106	109	99

Source : Elaboré à partir des données du rapport de capitalisation, mars 2014

Du tableau, il ressort que les prévisions de ménages et de personnes à toucher atteignent des taux de réalisation moyens respectifs de 106, 109, et 99%.

Au niveau des indicateurs, sur une prévision de 98% de ménages ciblés devant bénéficier du transfert monétaire, ce sont 100% des ménages ciblés qui ont reçu la totalité des transferts.

Cette performance s'explique par un bon ciblage et une efficacité dans le transfert qui a procédé par une multiplication des cash point, facilitant ainsi l'accessibilité. La réalisation de plusieurs passages afin de toucher les absents lors des principales distributions a contribué également à l'atteinte de ce résultat.

- Analyse de l'usage fait du cash transfert par les ménages bénéficiaires

Les entretiens avec les ménages révèlent que la principale destination du cash transfert est l'achat des céréales. Cette tendance est confirmée par les données quantitatives de l'End line. En effet, La quantité moyenne de céréales achetées dans les zones d'intervention des ONG est de 220 kg et couvre au moins deux (02) mois soit une consommation moyenne de 4kg/jour. L'orientation de l'utilisation du cash transfert a été faite par les différents ménages en respect aux besoins alimentaires.

Les rencontres avec les bénéficiaires au cours de l'évaluation notent par ailleurs qu'au-delà des dépenses alimentaires, le cash a aussi servi pour les dépenses de santé, d'habillement et de scolarité. « *J'ai utilisé une partie de l'argent reçu pour acheter les habits pour que mon enfant aille à l'école* » bénéficiaire, Bourou, Province du Soum (Djibo).

- Analyse de la proportion de ménages très pauvres ayant au moins 2 repas par jour

L'intervention du projet a permis aux ménages TP et P de disposer de céréales permettant d'améliorer leurs repas.

Les données statistiques de l'enquête réalisée par l'End line (voir tableau en annexe) permettent de faire une analyse de l'évolution des ménages par rapport aux nombre de repas pris par jour. En effet, avant l'intervention du projet, 91% avaient au moins deux repas par jour dont 22% en avaient trois par jour. Les actions du projet ont permis à 98% des ménages sur un score prévu de 99%, de prendre au moins deux repas par jour avec une

forte proportion des ménages, 57% (contre 22% avant le projet) qui accèdent à trois repas par jour.

Durant les entretiens terrain, certains membres des ménages ont indiqué que le passage de deux repas à trois par jour, pour certaines personnes du ménage était optionnel. « .. Il y a à manger mais parfois on peut décider de manger seulement deux fois et de grignoter quelque chose de simple ». De telles attitudes ne sont certainement pas guidées par des raisons économiques, ni à un épuisement de provisions, et encore moins, à une volonté de détournement à d'autres fins, mais elles résultent simplement des habitudes d'alimentation des personnes concernées.

Des entretiens avec les ménages échantillonnés, il ressort que « le projet nous a permis de manger à notre faim et même de trier (diversifier) les repas, c'est l'une des rares fois que les enfants choisissent ce qu'ils veulent manger en refusant certains repas simplement parce qu'ils savent qu'on peut changer ».

- **Analyse de la proportion des ménages ciblés ayant augmenté la quantité de la ration alimentaire**

79 % des ménages TP et P affirment à travers l'End line avoir augmenté la quantité de leur ration alimentaire. Les ménages qui n'ont pas augmenté leur ration alimentaire s'expliquent par le fait qu'il fallait partager avec les voisins qui leur viennent souvent en aide dans les moments difficiles. « Pour cette raison, si on augmente on risque de ne pas atteindre la prochaine distribution » bénéficiaire, Bissiga, Centre-Est. Cette réserve est l'expression de la crainte d'une rupture de stock en une période cruciale pour les ménages et leurs membres.

- **Niveau de satisfaction des conditions de distribution**

Des entretiens avec les ménages de la zone du projet ont permis d'avoir des tendances de grande satisfaction confirmant les résultats de l'étude End line par rapport au timing (100%), à la distance (94%), au temps d'attente (99%) et à la modalité (100%) de satisfaction.

Notons que le transfert monétaire par télépaiement, (une des options du cash transfert adoptée par les ONG) réalisé avec l'appui de l'opérateur de téléphonie Telmob, a connu quelques difficultés techniques qui ont contraint l'opérateur à compléter le paiement par des opérations de paiement manuel. Bien que contraignantes, ces contraintes n'ont heureusement pas impacté négativement l'opération de transfert.

Le niveau de réalisation du résultat est très satisfaisant. Le Cash transfert, distribué à 100% a permis aux bénéficiaires d'acheter des céréales pour leur alimentation. La disponibilité des céréales a permis à une proportion importante (98%) de ménages de prendre au moins deux repas par jour avec une ration alimentaire améliorée. Les conditions de distribution ont été bien appréciées des ménages. Néanmoins de l'avis des techniciens en charge de l'opération, des améliorations peuvent être apportées au vu de l'expérience passée.

5.2.2. Analyse du niveau de réalisation du résultat 2 : 12 452 enfants de 6 à 23 mois des ménages TP et P disposent et utilisent convenablement des farines infantiles pour assurer une alimentation de qualité

NB : Finalement, ce sont 12 733 enfants de 6-23 mois qui ont été bénéficiaires.

La distribution des farines infantiles a été assurée par 07 ONG qui ont bénéficié de l'appui du Gret pour l'assurance qualité. Les farines ont été produites par 13 unités de production⁵

⁵ Burkina Agricole, Faso Riibo, Le Refuge, AB Misola, UP Gnagna,

aussi bien locales que déconcentrées. L'opération a touché 12 733 enfants de 6-23 mois et plus sur les 12 452 prévus. Au total, 88.359 kg de farine enrichie ont été distribuée. Le niveau de performance a été relevé. Le tableau ci-dessous présente les résultats atteints.

Tableau 56 : Niveau de réalisation du résultat 2

Indicateur	valeur de référence	valeur cible	niveau atteint	Ecart
% des mères d'enfants ciblés ayant participé au moins à 2 séances de formation / sensibilisation	0	90	98	8%
% des mères sensibilisées capables de citer au moins 3 bonnes pratiques ANJE	0	≥ 70	94	24%
% des enfants identifiés qui reçoivent et consomment de la farine infantile	0	≥ 90	100	10%

Source : Mission d'évaluation, février 2014

La distribution de la farine proprement dite a été suivie de renforcement des compétences des femmes. En effet, plus de **10.377** femmes ont été formées sur la préparation et la conservation de la farine infantile et sensibilisées sur les bonnes pratiques en matière d'Alimentation du Nourrisson et Jeune Enfant (ANJE). En effet :

- 98% des mères d'enfants ciblés ont participé à au moins 2 séances de formation / sensibilisation. « Ces formations nous ont permis d'avoir des connaissances sur l'hygiène, la préparation et la conservation des farines pour nos enfants. Nous trouvons aussi que nous pouvons appliquer ces connaissances pour nous-mêmes ». ménagère du village de Bilmonga (commune de Kantchari). Certaines ONG (WHH) ont poussé l'initiative au-delà des limites des actions d'urgence. En effet, dans sa zone de couverture, les femmes bénéficiaires ont été formées aux méthodes de préparation des farines à base de produits locaux. Bien que moins enrichies que les farines distribuées dans le cadre du projet, elles sont plus accessibles en terme de coût et leur consommation est plus durable. Par ailleurs, dans le but de garantir la durabilité des acquis, des agents de Santé Communautaire ont été formés, au (ou pour le) suivi post distribution auprès des mères d'enfants. Au cours de la mission, l'équipe a eu le loisir de voir un groupe de femmes formées, en pleine séance de préparation de la farine infantile. Le bon niveau d'atteinte de ce résultat s'explique par les stratégies de formation/sensibilisation qui ont été associées à la distribution de céréales. Cette méthode a favorisé la présence, l'assiduité des femmes et réduit le temps d'attente (Résultat 1).
- Lors des entretiens il a été très aisé aux mères ayant bénéficié des formations/sensibilisation de citer plus de trois bonnes pratiques ANJE dont les plus fréquentes ont été par ordre d'importance : (i) donner le sein à l'enfant dès la première heure suivant la naissance, (ii) ne pas refuser d'allaiter le bébé quand il en demande, (iii) donner le colostrum (lait jaunâtre et épais) au bébé pour le protéger des maladies, (iv) A partir de 6 mois, introduire progressivement d'autres aliments et de l'eau potable tout en continuant d'allaiter au sein, etc. Ces tendances des entretiens confirment le fait que 94%⁶ des mères sensibilisées sont capables de citer au moins 3 bonnes pratiques ANJE. « Dans le mois de Novembre, nous avons reçu des informations sur comment s'occuper des enfants. Pour le bébé, on nous dit qu'il faut l'allaiter exclusivement au sein jusqu'à six (6) mois. A partir de 6 mois, on l'allaite en lui donnant un complément d'aliment, par exemple la bouillie enrichie mais en observant les règles d'hygiène et de préparation » explique une mère d'un enfant bénéficiaire. « Les causeries sur la malnutrition préoccupent les femmes de la zone. Après les séances de sensibilisation, on

⁶ : Rapport final de l'End line, février 2013

a enregistré deux fois plus de femmes qui viennent avec leurs enfants. Lorsqu'elles arrivent elles disent que leurs enfants ne mangent pas bien. Après notre diagnostic, on remarque en effet que ce sont des enfants malnutris ». Agent de santé Zimtanga

- La consommation de la farine par les enfants identifiés n'a souffert d'aucune réponse ambiguë. Au-delà de la prescription de deux repas par jour, les mères sont passées à trois sur demande des enfants « à chaque fois qu'il pleure et je lui donne la bouillie, il se tait » ; « à chaque fois qu'il aperçoit le gobelet dans lequel je lui sers la bouillie, il commence à être content et quand il s'aperçoit que le gobelet est vide, il commence par pleurer et je lui en donne encore... ». La bouillie à base de farine distribuée a aussi été servie aux enfants non identifiés sur leur insistance. C'est certainement une des raisons supplémentaire qui explique que pour certaines mères les quantités distribuées sont insuffisantes.

Les actions du projet ont amélioré le niveau de connaissances des femmes en matière d'utilisation de la farine infantile. Les mères enquêtées ont manifesté leur intention de poursuivre l'achat de la farine si leur capacité financière le permet. La principale raison avancée est que les enfants apprécient beaucoup la bouillie préparée avec la farine reçue, et des transformations positives s'observe sur la croissance et la santé des enfants.

5.2.3. Au niveau du résultat 3 : **Les expériences capitalisées des PTM et l'utilisation des farines infantiles locales alimentent les politiques nationales en cours au Burkina Faso (Politique de protection sociale, politique nationale de Sécurité alimentaire, feuille de route sur la résilience, ...)**

Tableau 67 : Niveau d'atteinte du résultat 3

Indicateur	valeur de référence	valeur cible	niveau atteint	Ecart
Un système M&E est fonctionnel dans le cadre du plan commun de suivi pour l'ensemble des ONG (comprenant indicateurs, outils de suivi, collecte des données, etc.)	0	1	1	0
Ateliers restitution et de plaidoyer sont organisés et médiatisés (point focal)	0	2	1	1 en préparation
Au moins 3 produits de capitalisation : Ciblage (critères, processus et outils participatifs de mobilisation communautaire), farine, modalité/impact de transfert sont diffusés	0	≥ 3	5	2
Une étude d'impact conjointe est menée et le rapport restitué et diffusé (voir point focal)	0	1	En cours	

Source : Mission d'évaluation, février 2014

Le regroupement des ONG participantes au projet d'ECHO-SOUDURE 2013 est une réponse à la nécessité de coordonner l'ensemble des actions et de donner des orientations communes. La mise en place des instances d'orientation/pilotage (comité de pilotage) et de suivi évaluation/capitalisation (point focal) a donc été nécessaire pour appuyer l'ensemble des ONG, orienter les interventions et jouer le rôle d'interface entre d'une part ECHO (PTF) et les ONG, et d'autre part entre les ONG elles-mêmes.

Des outils de gestion et de suivi mis en place pour le fonctionnement de l'ensemble sont constitués de questionnaires PDM, de cadre commun de suivi, de canevas de rapportage, de plan de suivi-évaluation. L'analyse du contenu des différents outils en termes de pertinence et d'efficacité permet de dire que les outils ainsi élaborés sont de bonne qualité même si des améliorations ont été suggérées. Ils ont permis de conduire et de suivre les activités du projet.

Cinq (05) ateliers de restitution et de plaidoyers ont été conduits au cours de la mise en œuvre du projet. Ces ateliers ont permis de relever le niveau de qualité des documents produits dans le cadre du financement du projet et de diffuser leur contenu.

La capitalisation a porté sur cinq (5) thèmes notamment (i) le mode de paiement électronique des transferts monétaires, (ii) la distribution de farines infantiles fortifiées, (iii) la distribution des coupons sante, (iv) le mécanisme de gestion des plaintes (MGP), et (v) la distribution de coupons vivres. Le contenu des différents thèmes essentiellement bâti sur les expériences des ONG traite du contexte et objectifs de l'intervention, justifie l'intervention, décrit les différentes étapes de mise en œuvre et présente les résultats et tire les leçons apprises.

A l'analyse, le choix des thèmes à capitaliser est pertinent en raison de la diversité d'acteurs qui en font usage et des enjeux de sécurité alimentaire dans le pays.

Très pertinente par ses thèmes, la capitalisation a donné des réponses aux questions que se posaient les ONG participantes et bien d'autres acteurs.

Le suivi des activités globales assuré par le point focal, a permis de rectifier certaines approches/orientations et d'améliorer les résultats. C'est le cas de l'implication des services techniques de la santé au volet nutrition au niveau de l'aire d'intervention de l'ONG HOPE' 87 suggérée par le PMEAL lors d'un monitoring. La coordination a facilité et/ou participé à des ateliers bilan de capitalisation organisés par les ONG. Néanmoins il faut noter l'insuffisance au niveau de la production des rapports (PDM en l'occurrence). La plupart des ONG n'ont pas respecté le nombre de PDM prévus pour être produits ni les délais. Par exemple en fin octobre 2013, seulement 4 rapports de PDM1 sur 7 et un rapport PDM2 sur 7 étaient disponibles.

Les raisons évoquées sont un manque de temps ou une insuffisance en ressources humaines.

La mission estime que les expériences capitalisées des PDM et l'utilisation des farines infantiles locales a contribué à alimenter les politiques nationales en cours au Burkina Faso.

5.5. Niveau de réalisation de l'objectif spécifique du projet

Objectif spécifique : les moyens d'existence (alimentation, nutrition, Santé) des ménages TP et P sont protégés en période de soudure dans 30 communes du Burkina Faso et les réflexions au niveau national sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont alimentées.

- En situation d'insécurité alimentaire et plus particulièrement en période de soudure, les ménages pauvres et très pauvres développent diverses stratégies d'adaptation dont les plus connues sont : la vente de champ ou de matériel agricole, la vente de femelles reproductrices, la diminution de la quantité consommée pendant les repas, l'endettement, la diminution du nombre de repas par jour, l'abandon de champ pour travailler dans le champ d'autrui, la mendicité, la vente de bijoux, la consommation d'aliments inhabituels (feuilles, plantes) cueillies dans la brousse, la consommation d'aliments de mauvaise qualité, etc.

Grâce aux activités de cash transfert à 26163 ménages, de distribution de céréales à 7115 ménages et de coupons santé à 1 734 ménages dans les trente communes de la zone d'intervention, 88% de ménages bénéficiaires n'ont pas eu recours à des stratégies d'adaptation nocives. Au contraire, l'intervention du projet leur a permis de protéger leurs moyens d'existence comme l'indiquent ces citations : ainsi, « *comme il y avait à manger, j'ai travaillé dans mon propre champ. J'ai pu augmenter un peu. J'ai récolté un peu cette année, mais ça ne peut pas suffire mais c'est mieux que les autres années* » Exploitant agricole de la commune de Dourtenga, village de Kanlen. « *Habituellement ceux d'entre nous qui pouvons faire un petit travail migrons en ville pour le faire au détriment de nos*

propres travaux chez nous à la maison. Cette année ce n'est plus la même chose, cela a diminué beaucoup ... mais il faut encore nous aider, on en a encore besoin. Il faut nous faire des barrages pour qu'on travaille pour vendre ».

La proportion de 12% des ménages ayant eu recours à cette stratégie se compte parmi les ménages dont le nombre de personnes en charge dépasserait 12 individus, ou qui étaient confrontés à un problème particulier, etc. Dans ce cas, les stratégies les plus usitées sont « les petit prêts », « la vente d'animaux », « le travail dans le champ d'autrui ». Ainsi, les entretiens ont permis de comprendre que le développement de ces stratégies est plus lié à un besoin d'argent pour une dépense sans lien avec l'alimentation (scolarisation de l'enfant, problème de santé d'un membre du ménage, etc.).

- Le projet a également permis d'améliorer la qualité de l'alimentation au niveau des ménages bénéficiaires. 73% des ménages touchés ont un score de diversité alimentaire (SDA) supérieur ou égal à quatre (≤ 4) contre 56% avant l'intervention. Cet équilibre alimentaire a permis de résister à certaines maladies et d'avoir la force de travail. « Il s'agit en quelque sorte de la santé préventive » indique un agent du CSPS de la commune de Komsilga ;
- La stabilisation de l'état nutritionnel de 96% des enfants bénéficiaires est à l'actif du projet. La proportion d'enfants malnutris (sévéres et modérés) qui était de 14% avant l'intervention est ramenée à 4% au niveau des ménages bénéficiaires. Les entretiens avec les agents de santé rencontrés confirment l'impact positif du projet sur la nutrition des enfants bénéficiaires. « *par le passé, en pareille période, nous pouvions recevoir plus de cinq enfants en situation de malnutrition par semaine. Mais cette année nous passons deux semaines sans en avoir un seul. Je pense que les actions du projet y sont pour beaucoup. Les aliments enrichis pour enfants et l'amélioration des règles d'hygiène au niveau des mères a contribué à ce que les enfants ne basculent pas dans la MAS et la MAM* » Agent de santé de la commune de Komsilga,

L'implication insuffisante des services de santé dans le suivi n'a pas permis d'avoir une bonne traçabilité et des données statistiques de suivi des enfants des ménages bénéficiaires, surtout ceux qui sont passé d'un état nutritionnel normal à la MAS ou MAM.

- Le projet a contribué à l'opérationnalisation des Politiques Nationales de Sécurité Alimentaire et à la Politique Nationale de Protection Sociale. En effet, le groupe des 9 ONG a procédé à un partage systématique de l'expérience du cadre commun avec les autres acteurs dans le cadre de l'opérationnalisation des politiques en cours (PNSA, PNPS, Feuille de route résilience) lors de divers ateliers et rencontres. Ainsi, le groupe des 9 a :
 - o Participé aux différentes rencontres organisées au niveau du Groupe de Travail Transfert Monétaire (GTTM) avec un partage d'expérience relatif au ciblage et au télépaiement ;
 - o Participé aux ateliers de Ziniaré et à l'atelier national de Ouagadougou portant sur la définition et l'élaboration de la méthodologie de ciblage par le gouvernement du Burkina Faso.
 - o Par ailleurs partagé des documents (bases de données, cartes géographiques et divers informations) avec des acteurs comme OCHA, le PAM, le SE-CNSA), documents et informations ayant participé à l'élaboration des rapports d'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso ;
 - o Organisé un atelier interne de capitalisation portant sur six (06) thèmes, en vue de partager les leçons tirées, ainsi que les bonnes pratiques lors de l'atelier national.

Le niveau d'atteinte de l'objectif spécifique est globalement satisfaisant. ECHO-SOUDURE 2013 a participé à la protection des moyens d'existence des ménages TP et P en réduisant l'usage des stratégies nocives de survie, en améliorant la qualité alimentaires et en stabilisant l'état nutritionnel des enfants de ménages pauvres et très pauvres. ECHO-SOUDURE 2013 a participé activement aux réflexions et au partage d'expérience sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso.

Par ses actions, le projet a contribué à la réduction de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire des ménages très pauvres et pauvres au Burkina Faso

5.6. Analyse du suivi-évaluation et du rapportage

La mise en œuvre du projet a connu deux niveaux de suivi-évaluation.

- Le suivi interne par chaque ONG suivant un mécanisme propre intégré au système de suivi. La planification, la mise en œuvre des activités et le suivi rapportage sont les différentes étapes exécutées à l'interne suivant le cadre commun le plan de suivi prévu lors de l'élaboration du projet. La planification est mensuelle, étant entendu que les activités se mènent tous les mois. Le suivi des activités se fait sur le terrain par les bénéficiaires, les animateurs, les cadres du projet de chaque ONG et dans une moindre mesure par les services techniques.

Le suivi se fait par trois mécanismes :

- o le suivi des distributions de cash et coupons (suivi du processus) ;
- o le suivi post distribution (PDM) ;
- o le suivi des marchés ;
- o le suivi des effets.

Le deuxième échelon de suivi est celui fait par le point focal. Il est consacré au suivi du processus dans son ensemble en se référant au cadre logique et au dispositif de suivi commun élaboré et validé par le groupe des 9 ONG. Les éléments objets du suivi par le PMEAL sont entre autres, le respect des normes, l'implication des partenaires, la capitalisation à chaud des bonnes expériences au niveau des ONG.

Le suivi a permis au projet de disposer de données pertinentes sur les activités et les résultats. Par exemple suite à l'analyse des résultats des PDM, des sensibilisations ont été renforcées soit sur l'importance de la diversification alimentaire, soit sur la destination de la farine « enfants ». C'est également grâce à l'analyse des résultats des PDM (niveau de satisfaction des bénéficiaires) que les aspects organisationnels ont été améliorés (distance par rapport au lieu de distribution, couplage distribution cash-farine).

5.7. Suivi des marchés

Les activités du projet n'ont pas occasionné la flambée des prix sur le marché, même si 27% des ménages ont constaté une augmentation des prix des denrées. Les produits ont été disponibles en permanence. Les opérations du projet ont développé une économie locale et renforcé la capacité financière des commerçants, des boutiquiers et des services financiers.

Le suivi-évaluation a permis au projet de disposer d'informations sur la mise en œuvre des actions et de procéder à temps aux rectifications. Il a permis également de partager entre ONG les informations pertinentes. Néanmoins, des insuffisances ont été constatées au niveau du rythme de production des rapports, ce qui n'a pas permis de produire des rapports consolidés des indicateurs pour en apprécier les tendances. Ces retards, importants tout de même, en appellent à des réflexions dans les prochaines opérations sur la production des PDM.

VI. EFFICIENCE DU PROJET

6.1. Analyse de la gestion des Ressources Humaines

Chaque ONG, dans son document de projet avait prévu le recrutement d'une équipe composée de personnel technique (chargé de projet, de superviseurs, d'animateurs) et administratif (comptables, assistant de direction).

Les ressources humaines employées sont qualifiées pour leur poste et ont une bonne expérience en gestion de projet et conduite d'activités en contexte d'insécurité alimentaire.

L'emploi des ressources humaines a suivi en grande partie le régime de temps partiel ce qui a permis de réduire les charges.

6.2. Analyse de la gestion des ressources matérielles

Des équipements dont disposaient les ONG, mais aussi acquis dans le cadre de la mission ont été utilisés. La gestion de ce matériel a suivi les règles requises en la matière. La sortie des véhicules et des motos est conditionnée par un ordre de mission dûment signé. Des entretiens réguliers sont faits en se rapportant au kilométrage. La gestion du matériel a été très efficiente.

6.3. Analyse de la gestion des ressources financières

Au niveau de l'ensemble des ONG, les projets ont mis en place un système de comptabilité informatisé permettant un meilleur suivi des dépenses. Les dépenses ont été faites suivant un manuel de procédures administratives et comptables qui assurent une bonne production des pièces comptable, leur contrôle, etc. Toutes les dépenses sont justifiées par des pièces justificatives. Ce qui a permis de maîtriser les dépenses et de suivre la gestion des fonds.

Le projet a atteint ses résultats de manière satisfaisante en ne consommant que 96,01% du budget alloué.

6.4. Analyse de l'exécution financière

Le budget global prévu dans le cadre de la mise en œuvre des activités se chiffre à 4 729 905,43 euros. Les ressources totales dépensées au cours de la mise en œuvre du programme retracées se chiffrent à la somme de 4 540 882,53 euros, ce qui représente un taux d'exécution de 96,01% (Cf. Tableau ci-dessous)

Tableau 78 : Situation d'exécution budgétaire du projet/ONG

ONG	Budget prévu (EU)	Budget exécuté (EU)	Taux D'utilisation (%)
CA/OXFAM	1 700 000	1 548 499,73	96,26
ACF	940 000	940 000	100
WHH	950.000	930.000	98
OCADES	177 047 550,00	178 607 848,48	100,9
HOPE' 87	370 015,87	344 114,74	93
GVC	500 000	500 000	100
TOTAL	4 729 905,43	4 540 882,53	96,01

Source : Tableau financier des ONG, février 2014

Trois ONG (OCADES, ACF, GVC) ont consommé entièrement leur budget avec un léger dépassement au niveau d'OCADES. Le plus faible taux de consommation budgétaire (93%) est constaté au niveau Hope 87, suivi de CA/OXFAM 96,26%.

L'analyse du tableau financier (annexe7) montre que plus de 75% du budget global exécuté a été affecté à la prise en charge des ménages vulnérables (rubriques : Aide alimentaire, Sécurité alimentaire et soutien aux moyens de subsistance). Les autres rubriques représentent respectivement 11,50% pour le personnel, 6,5% pour la coordination. Les dépenses les plus faibles ont été constatées au niveau des rubriques logistiques et communication avec respectivement 1,69% et 0,31%.

Le seul dépassement budgétaire est constaté au niveau de l'ONG OCADES (0,9%) et s'explique par la tenue d'un atelier d'évaluation du projet avec les services techniques qui a été jugée pertinente par la coordination du projet mais qui n'était pas prévue.

L'analyse du taux de consommation budgétaire rapporté au taux d'exécution des activités dégage un ratio de 0,98 inférieur à 1. Ce qui signifie :

- d'une part, qu'il y a eu une bonne maîtrise de la planification physique et financière du projet dans la mesure où il n'y a pas d'écart entre ce qui a été planifié et ce qui a été effectivement consommé ;
- d'autre part, qu'il y a eu une maîtrise appréciable de la gestion financière du projet.

Au regard des éléments analysés, on peut conclure que la mise en œuvre du projet a été efficiente. La gestion des ressources financières n'a pas connu des dépassements extraordinaires. L'ensemble des indicateurs a été atteint avec un taux d'exécution budgétaire de 96,01%.

VII. ANALYSE DU PARTENARIAT DANS L'EXECUTION DU PROJET

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions du projet ECHO-SOUDURE 2013, plusieurs types de relations ont été noués entre les acteurs des ONG, les Services Techniques Déconcentrés (STD) au niveau communal et provincial, les communes, les Comités Villageois de Développement (CVD) et les conseillers, les opérateurs de téléphonie mobile, les commerçants et les unités de production. L'analyse ci-après renseigne sur le niveau de fonctionnement de ce partenariat.

- **Appréciation de la qualité du partenariat ONG les STD communaux et provinciaux**

Ce partenariat est marqué pour l'essentiel par la participation des services techniques déconcentrés notamment ceux de l'agriculture et de l'action sociale au ciblage géographique et des ménages. Les responsables des services techniques ont affirmé recevoir régulièrement des correspondances concernant les activités du projet. L'association des services techniques au ciblage des bénéficiaires a permis de réduire les inclusions et exclusions, du fait de leur maîtrise des zones d'interventions des ONG.

Les entretiens avec les différents acteurs ont permis de relever les insuffisances suivantes :

- la non-participation des services techniques à tout le processus ; ceux-ci le justifient par l'insuffisance de personnel et le retard dans la communication de calendrier des ONG.
- la non implication des services de santé alors que ces derniers sont les plus avertis sur les questions de malnutrition. Au dire de certains, « j'ai croisé la distribution de façon accidentelle » CSPS de Sabcé. « c'est quand ils y a eu des reliquats que nous avons été approchés pour trouver des solutions » CSPS de DS de Kongoussi.
- la non maîtrise des outils HEA par les STD ;
- la non matérialisation de la collaboration par un protocole, permettant aux STD d'inclure dans leur planification le programme des ONG ;
- l'insuffisance de moyens pour le suivi des activités des ONG par les STD.

- **Appréciation de la qualité du partenariat avec les communes, les CVD et conseillers**

Les communes sont les partenaires de la mise en œuvre des actions du projet. Mais leur participation à la mise en œuvre des activités a été très concrète et bénéfiques dans près de 80% des communes.

Appréciation de la qualité du partenariat avec les opérateurs de téléphonie, les commerçants et les unités de production

La collaboration entre les ONG et ces acteurs a été très bonne. Ces derniers ont très bien apprécié l'écoute et la disponibilité dont ont fait preuve les ONG durant la période d'exécution du projet ; chose qui a permis de mener à bien toutes les activités planifiées dans le cadre de leurs partenariats.

La collaboration entre les ONG, les STD, les communes dans la réalisation des activités du projet ont permis d'atteindre des résultats satisfaisants. Néanmoins, quelques points restent à améliorer notamment, le renforcement des capacités et la matérialisation des collaborations.

VII. IMPACTS DU PROJET

Les résultats appréciables obtenus par le projet ont produit un certain nombre d'impacts :

7.1. Impacts sur la sécurité alimentaire dans la zone et au niveau des bénéficiaires

L'intervention a permis l'amélioration de l'accessibilité, de la disponibilité et de l'utilisation des produits alimentaires par les bénéficiaires. Elle a permis aux bénéficiaires de s'assurer une ration alimentaire convenable durant la période de soudure. En effet, les enquêtes terrain (End line) ont permis de constater que 99% de ménages ont accès à au moins 2 repas par jour contre 81% avant le projet.

Outre l'augmentation du nombre de repas, l'on constate l'amélioration de la qualité des repas (73% des ménages ont un SDA supérieur à 4) contre 56% avant l'intervention du projet.

7.2. Impacts sur l'état nutritionnel des enfants bénéficiaires

Au niveau des enfants bénéficiaires des actions du projet, on note une nette amélioration de leur état nutritionnel. Ainsi, les enquêtes terrains ont permis de constater que les enfants bénéficiaires ont eu un état stable au cours de la période de soudure. Grâce à la contribution du projet, le nombre d'enfants ayant une nutrition convenable est passé de 86% à 96%.

7.3. Impacts sur la protection des moyens d'existence des ménages

- Le cash transfert et la distribution des coupons vivres/marchandises ont permis un recul dans les stratégies nocives d'adaptation auxquelles les bénéficiaires avaient systématiquement recours durant la période de soudure. On note donc que des pratiques comme l'endettement, la vente des animaux, l'émigration des membres de ménages vers d'autres zones à la recherche d'aliments, la mendicité et la consommation des feuilles sauvages n'ont pas eu cours chez 88% des ménages.
- L'intervention a permis aux bénéficiaires de disposer de temps et de force physique nécessaires pour l'exploitation de leurs propres champs. Cette situation a contribué à l'augmentation de leur productivité.

7.4. Impact sur les bonnes pratiques en matière d'ANJE

Une grande satisfaction des mères (100%) par rapport aux formations et sensibilisation. Ces mères ont promis changer dorénavant, leur façon d'alimenter les enfants. Ces promesses

sont traduites dans les faits par un groupe de femme surprises en séance de préparation de la farine pour enfant selon les normes apprises par le projet.

7.5. Impact sur les politiques nationales (PNSA, PNPS)

Le groupe des 9 a fortement contribué à l'opérationnalisation des politiques nationales de sécurité alimentaire et de protection sociale au Burkina Faso. Il participe aux rencontres importantes sur ces questions et influence ainsi les décisions à travers le plaidoyer.

7.6. Autres impacts

- Amélioration du paysage institutionnel des ONG intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire
- Amélioration des connaissances en gestion de projets de sécurité alimentaire par le groupe des 9 ;
- Développement de l'économie locale (en injectant d'énormes sommes dans l'achat des céréales, renforcement des capacités des unités de production de farine, les caisses populaires, les boutiquiers) ;
- Renforcement des capacités financières des COGES santé de la zone du coupon santé ;
- Renforcement de la cohésion sociale dans les ménages à travers l'amélioration de l'estime des chefs de ménages, la paix et la joie retrouvées.

VIII. ANALYSE DE LA DURABILITE DES RESULTATS DU PROJET

L'implication des services techniques (santé, action sociale, agriculture) et les services communaux constitue en théorie un gage pour le relai des actions du projet.

L'analyse de la durabilité des résultats portera sur les farines infantiles, les boutiques partenaires, les unités de production les STD ainsi que sur la capitalisation des expériences.

- Au niveau des farines infantiles

La distribution de la farine infantile combinée aux séances de sensibilisation/formation est de nature à garantir la pérennisation des acquis par les femmes. Par ailleurs, la formation des Agents de Santé Communautaire (ASC) et les agents ICP sur les bonnes pratiques ANJE contribue à assurer la continuité dans la sensibilisation/formation des femmes au niveau des villages même après l'intervention du projet.

L'extrême pauvreté des ménages et la non disponibilité des farines infantiles au niveau des boutiques constituent un frein à l'achat et l'utilisation des farines infantiles.

- Au niveau des unités de production

Les techniques apprises serviront sans nul doute, dans la mesure où les personnes retenues pour la production des professionnels qui ont été ciblées. La vente des farines infantiles par l'intermédiaire des boutiques partenaires se poursuivra ainsi que l'achat et la préparation des bouillies et farine pour les enfants par les mères.

- Au niveau institutionnel

La participation du groupe des 9 ONG aux rencontres et le plaidoyer qu'ils portent contribueront à la durabilité des acquis. C'est pourquoi l'évaluation suggère que soit maintenu ce groupe.

Au-delà de ces points positifs, notons que le dispositif pouvant contribuer à la pérennisation des acquis du projet aurait été plus efficace si l'implication des STD et des mairies avait connu un renforcement des capacités dans l'utilisation de l'outil de ciblage officiel qu'est le HEA.

IX. QUELQUES ENSEIGNEMENTS

La mise en œuvre du projet a permis de tirer des leçons sur les différents aspects de son exécution et son impact. Quelques expériences pertinentes capitalisées par les ONG sont consignées ci-dessous

- **Importance d'anticiper le ciblage avant la réponse (activités)**

Le ciblage est un long processus et itératif. Un ciblage réussi permet de s'assurer que l'assistance est apportée en fonction des besoins, de s'assurer que l'aide est bien reçue par les groupes (ou personnes) visés par les bailleurs et autres contribuables, enfin, un ciblage réussi permet de maximiser l'impact et de minimiser le gaspillage des ressources rares.

Et, pour le réussir, il faut prendre suffisamment de temps : informer et impliquer suffisamment les populations, mettre en place et former les structures de sélection (CVS) et de plainte (Comité de plainte et feed back), contrôler l'inclusion/l'exclusion et valider la liste en Assemblée Générale. **Selon la taille de l'équipe et la zone de couverture, il faut compter un à deux mois pour le ciblage.**

- **Importance de mettre en place et de former des structures de sélection et de plainte**

Trop souvent, les populations affectées par les crises ne sont pas véritablement impliquées dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets. Pire, ces populations n'ont pas l'opportunité de donner leur point de vue (feed back) aussi bien sur la qualité des services que sur les rapports avec les équipes des projets. Ceci, peut dans une certaine mesure donner lieu à des projets de mauvaise qualité, exacerber les inégalités existantes et générer des conflits.

Par ailleurs, les différentes structures qui sont mises en place au moment d'une intervention notamment les comités de sélection et les comités de plainte, s'ils fonctionnent bien, permettent de garantir la transparence dans l'interaction entre le projet et les communautés, elles permettent aux « sans voix » d'exprimer leurs préoccupations, elles permettent, enfin, d'interpeller l'agence sur ses engagements. **Mais pour que ces structures jouent ce rôle, il faut que leurs membres soient bien choisis, bien formés et motivés.**

- **Importance de faire une analyse poussée dans le cadre du télépaiement**

Dans le cadre du cash transfert, le télépaiement exige des conditions pour qu'il soit une réussite. Entre autres conditions, on peut noter la couverture des réseaux, la disponibilité des cash points financièrement solvables, le niveau de maîtrise des outils à mettre à la disposition des bénéficiaires, les coûts de l'opérateur, etc. Pour pouvoir apprécier valablement ces conditions, il faut conduire une étude de faisabilité et après avoir décidé l'option du télépaiement, renforcer les capacités des différents acteurs et prendre suffisamment de temps pour sensibiliser les bénéficiaires.

X. RECOMMANDATIONS

Recommandations à l'endroit des autorités gouvernementales

- Dynamiser les structures institutionnelles déconcentrées, prévue par la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN), dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Leur fonctionnalité permettra de disposer d'acteurs/interlocuteurs préparés à ces questions récurrentes ;
- Etat : Compte tenu du caractère répétitif des crises alimentaires, et au vu l'expertise développée par le groupe des 9 ONG, il serait judicieux de le maintenir et de l'élargir à d'autres ONG afin de renforcer l'expertise nationale dans le domaine. Il pourra aussi constituer du même coup une force suffisante de plaider sur les questions de sécurité alimentaire ;

Recommandations à l'endroit des PTF

- Pour mieux assurer la résilience des ménages et des communautés, financer des actions de réponse et de relèvement, tout en faisant le lien avec les autres financements des projets de développement.

Recommandations à l'endroit des ONG

- Au vu de l'importance des PDM dans le suivi de l'intervention, l'idéal serait que les enquêtes PDM soient conduites par les équipes de projet. A défaut, elles pourront être conduites par les ressources externes sous le contrôle des ONG.
- Dans la perspective d'appropriation de la démarche, renforcer les capacités des services techniques déconcentrés (action sociale, agriculture, santé) sur le ciblage basé sur la méthodologie HEA;
- Sensibiliser davantage les commerçants pour le respect scrupuleux des clauses contractuelles relatives à la juste valeur des céréales ;
- Dans le cadre des opérations de coupon valeur, que la valeur du coupon distribué par tour soit au moins égal au prix d'un sac de céréale sur le marché local afin de permettre aux ménages de disposer entièrement des sacs de céréales sans apport de complément en espèce.
- Nécessité d'impliquer les services techniques et les collectivités territoriales de la conception jusqu'au suivi-évaluation des projets;
- Dans le cadre du télépaiement, étudier à fond l'offre de service que proposent les opérateurs de téléphonie avant de contractualiser avec eux. Il est nécessaire de prendre les dispositions (analyser le rayon d'action, la fluidité en matière de service) avant de tirer véritablement profit de cette technologie. Le cas échéant il vaut mieux opter pour le paiement manuel et prendre les dispositions qui s'imposent en matière de sécurisation des fonds ;
- Sensibiliser davantage les bénéficiaires sur leurs droits afin de les amener à faire des plaintes objectives qui permettront d'améliorer le processus d'appui/distribution. Cela leur permettra de dénoncer des services qui ne sont pas de qualité ;
- Pour assurer la participation effective des services techniques et assurer la redevabilité vis-à-vis de l'Etat, il est important de signer des conventions de collaboration et de partager les rapports d'étape avec ces derniers ;

- Renforcer les séances d'éducation des populations pour une utilisation optimale des farines infantiles au sein des ménages (Gret);
- Renforcer davantage le partenariat entre les Unités de Production (UP) et les vendeurs traditionnels des localités par des mesures d'incitation des derniers la vente de la farine (Gret) ;
- Informer les différents acteurs (unités de productions, Gret) par anticipation afin qu'ils puissent s'approvisionner en intrant de production ;
- Equiper les unités de production d'une plateforme minimale, au cas échéant évaluer objectivement les capacités (quantitatives et qualitatives) de production des unités en rapport avec les quantités à produire, avant de les retenir (Gret).

CONCLUSION

Le projet ECHO-SOUDURE exécuté par 8 ONG et le Gret dans six régions du Burkina Faso a pour objectif global de « Contribuer à la réduction de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire des ménages pauvres et très pauvres au Burkina Faso ».

Au terme de son exécution, et malgré les contraintes rencontrées, le projet a pu réaliser la plupart des activités prévues et obtenu des résultats opérationnels importants. Malgré ces performances certains défis stratégiques importants restent à relever notamment le renforcement des capacités des acteurs à la maîtrise de l'outil de référence en matière de ciblage qu'est le HEA, l'amélioration de l'implication des services techniques et des collectivités territoriales, la prise en compte de la volonté des ménages à passer de l'assistance humanitaire simple au relèvement.

La prise en compte rationnelle des orientations des recommandations devrait permettre une meilleure exécution et une plus forte performance lors des campagnes à venir.

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de Référence

TERMES DE REFERENCE RELATIFS A L'EVATION FINALE EXTERNE DU PROJET ECHO-SOUDURE 2013

I INFORMATIONS GENERALES

1-1 **Commanditaire:** Projet ECHO Soudure 2013

1-2 : **démarrage** du projet : Mai 2013

1-3 : **fin** du projet : Février 2014

1-4 - **Activité:** Evaluation Finale

1-5 – **Durée de l'activité** : 30 jours

1-6 – **démarrage de l'activité** : 02 Janvier 2014

1-7 : **fin de l'activité** : 31 Janvier 2014

1-8 – **financement** : ECHO

1-9 – **Responsable technique** : Moussa GAOH, PMEAL

II Rappel du contexte et justification de l'évaluation finale

2.1 Rappel du contexte

Malgré une campagne agricole 2012-2013 qui a été jugée bonne avec une situation alimentaire générale acceptable, le niveau d'insécurité alimentaire chronique était élevé pour un grand nombre de ménages vulnérables impactés sévèrement par la crise de 2011-2012. Sans réelle capacité de production, endettés et souvent contraints à une forme de salariat ou de métayage peu rémunérateurs, ces ménages ne profitent généralement que très peu d'une bonne campagne car vivant dans un cercle vicieux. A cela il faut ajouter une évolution des prix des céréales à la hausse à partir de février 2013 qui est venue fragiliser une situation alimentaire déjà précaire.

C'était dans ce contexte que le SE_CNSA a élaboré un plan de résilience et de soutien aux populations vulnérables aux crises alimentaires qui vise à apporter une réponse face à une aggravation de la vulnérabilité alimentaire des populations les plus affectées en 2013. Suite à l'analyse de la situation, ECHO a entrepris des concertations avec des ONG afin d'apporter son appui technique et financier pour la réponse couplée (transfert monétaire et complément nutritionnel) aux ménages très pauvres et pauvres en déficit de survie et de protection durant la période de soudure conformément au plan du gouvernement.

Suite à cette concertation, 9 ONG ont été financées par ECHO dans le cadre du projet appelé « ECHO Soudure 2013 ». Il s'agit en effet d'ACF, Christian Aid, Gret, GVC, HOPE'87, OCADES-CARITAS, Oxfam, Terres des hommes et Welthungerhilfe. Toutes les 8 ONG mettent en œuvre les activités sur le terrain (cash, farine, coupons, etc.) à l'exception de Gret qui fait l'assurance qualité sur la question de la farine et assure le renforcement des capacités techniques des Unités de production renforcement et les staffs des ONGs sus citées.

Ce projet mis en œuvre par ces 8 ONG avec l'appui de Gret a pour objectif global de « Contribuer à la réduction de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire des ménages pauvres et très pauvres au Burkina Faso ».

Aussi cette intervention devrait-elle permettre d'alimenter les différentes politiques en cours notamment la Politique Nationale de Protection sociale (PNPS), la Politique Nationale de

Sécurité Alimentaire (PNSA) et, la feuille de route sur la résilience grâce à la capitalisation de l'expérience de cette réponse.

2.2 Justification de l'évaluation finale

Avec un budget global qui s'élève à 5 183 140 Euros dont 5 103 236 soit 98,5% financés par ECHO, le projet a touché 538 villages qui sont répartis dans 30 communes, 9 provinces et 6 régions du Burkina Faso.

Au total 28 472 ménages et 12 666 enfants de 6-23 mois et de 24-59 mois sont touchés. Pour atteindre les objectifs poursuivis par le projet, plusieurs activités ont été définies par ces 9 ONG. Il s'agit :

(1) du cash transfert, (2) de la distribution de la farine pour les enfants de 6-23 mois, (3) de la distribution directe des céréales, (4) de la distribution des coupons céréales, (5) de la distribution des coupons marchandises et, (6) de la distribution des coupons santé.

En outre, des activités transversales en termes de sensibilisations sur les bonnes pratiques en matière de l'alimentation des nourrissons et du jeune enfant (ANJE) ont été définies, auxquelles s'ajoutent les démonstrations sur les techniques de préparation de la farine des enfants.

Au moment de la soumission au bailleur, chaque ONG a élaboré un cadre logique avec des indicateurs définis en lien avec le groupe d'activités choisi. Et, pour assurer à la fois la qualité de la réponse et la cohérence dans les activités de suivi et évaluation, un cadre commun de suivi et Evaluation a été défini avec des indicateurs communs à renseigner. Il est animé par le Point Focal et Chargé de la Planification, Suivi, Evaluation et Apprentissage (PMEAL). L'objectif, entre autres, de ce cadre commun est d'apporter l'appui technique nécessaire notamment à travers la mise en place d'un système fonctionnel de Suivi et Evaluation (outils de collecte de données, etc.) et l'appui dans la capitalisation des expériences.

Entre autres outils conçus pour l'opérationnalisation de ce cadre, figurent le Plan de Suivi et Evaluation, les questionnaires PDM, les canevas de rapports, etc.

Ainsi, en dehors des PDM et des ateliers de capitalisation, le système global du suivi et évaluation a prévu une enquête finale globale et une évaluation finale pour mesurer les efforts fournis par le groupe de ces 9 ONG en matière de réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Une End line étant en cours depuis le mois de novembre 2013, il y a lieu de conduire une évaluation d'impact pour finaliser le processus.

Pour cet exercice, il est prévu l'appui d'un consultant externe. Les présents termes de référence rentrent dans ce cadre.

III les objectifs et les résultats attendus de l'évaluation finale

3.1 Les objectifs de l'évaluation finale

L'objectif global de l'évaluation finale est d'une part de mesurer les progrès réalisés par le projet par rapport aux objectifs et résultats attendus et, d'autre part, de tirer des leçons.

De façon spécifique, cette évaluation doit permettre de :

- Apprécier les progrès accomplis par le projet dans l'accès à l'alimentation pour les ménages Très Pauvres et Pauvres ;
- Apprécier les progrès accomplis par le projet dans la protection des moyens d'existence des ménages Très Pauvres et Pauvres ;
- Apprécier les progrès accomplis par le projet dans la stabilisation/amélioration de la situation nutritionnelle des enfants de 6-23 mois

- Apprécier le niveau de Redevabilité des ONG à l'égard des bénéficiaires (et vice versa) et leur degré d'implication durant la mise en œuvre des activités du projet ;
- Apprécier la pertinence et l'efficacité de l'appui technique apporté aux unités de production et au staff des ONG sur les questions de la farine ;
- Apprécier les performances des Unités de production dans la mise à disposition de la farine (respect de délai de livraison, qualité du produit, etc.)
- Apprécier la qualité du partenariat (services de l'Etat, ONG partenaires, les communes) dans la mise en œuvre du projet
- Apprécier l'expérience, la pertinence et le fonctionnement du Cadre commun (coordination, la participation des ONG membres du groupe, etc.) ; par exemple quelles ont été les forces et les faiblesses du système du suivi, Evaluation et Apprentissage ? quels ont été les contraintes ?
- Apprécier la contribution du projet dans l'alimentation des politiques nationales au Burkina Faso : Comment est-ce que le partage de l'expérience du projet, à travers le plaidoyer, a-t-il permis l'amélioration de la finalisation/l'opérationnalisation (ciblage, mise en œuvre, etc.) des politiques nationales notamment la PNPS, PNSA, feuille de route résilience ?
- Tirer des leçons suite à la mise en œuvre du projet et les examiner : quels sont les aspects du projet qui devraient être évités ou réalisés différemment à l'avenir dans un projet similaire?
- Pour chaque point analysé, faire des recommandations pertinentes (pratiques et opérationnelles) pouvant améliorer les interventions futures en matière de réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

La mission d'évaluation s'attachera dans ses analyses et ses recommandations à prendre en compte les critères suivants :

- **Pertinence**: Comment le projet se rapporte-t-il aux principaux objectifs et aux priorités en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau local, régional et national ? En d'autres termes, dans quelle mesure les objectifs du projet prennent-ils en compte les besoins prioritaires des populations en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle ?
- La réponse a-t-elle été apportée au bon moment ? quelles ont été les capacités des équipes à s'adapter au contexte ?
- **Efficacité**: dans quelle mesure les résultats escomptés et les objectifs du projet ont-ils été atteints ? Quelles ont été les forces et les faiblesses du ciblage (géographique/ des ménages) ? Quelles ont été les contraintes ?
- **Efficience**: le projet a-t-il été mis en œuvre de façon efficiente, (relations coûts-efficacité)
- **Durabilité**: quel dispositif a été mis en place pour assurer la durabilité des résultats ? Existe-t-il des risques institutionnels, socio-économiques ou environnementaux au maintien des résultats du projet à long terme ?
- **Impact**: quels sont les changements induits et/ou déclenchés par le projet en lien avec la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau de la zone d'intervention ?

3.2 Les produits attendus de l'évaluation finale

Un rapport préliminaire devra être soumis. Sur la base de ce rapport, une réunion sera organisée en présence des parties concernées, au cours de laquelle le consultant exposera en détails les résultats de ses travaux. Le rapport final d'évaluation, tenant compte des observations et commentaires des parties concernées, sera transmis dans les 15 jours suivant la soumission du rapport provisoire. Il devra être rédigé en langue française et structuré selon un plan validé en commun accord.

IV la méthodologie

L'end line est actuellement en cours et permettra d'apprécier, entre autres, à la fois les niveaux des indicateurs du cadre commun et ceux spécifiques aux ONG membres du groupe « ECHO soudure 2013 ». Ainsi, l'évaluation d'impact qui sera beaucoup plus qualitative valorisera les informations qui seront fournies par l'end line (niveaux des indicateurs, conclusions, recommandations, etc.) ainsi que les PDM et les exercices de capitalisation conduits par les différentes ONG.

Le Consultant aura donc la responsabilité de coordonner les travaux de la mission d'évaluation jusqu'au rapport final. Il sera chargé de collecter la documentation pertinente, d'identifier les personnes clés à rencontrer et d'organiser les réunions et les déplacements sur le terrain, en collaboration avec le PMEAL. Il devra en outre animer un atelier de restitution des résultats de l'évaluation.

Ainsi le consultant proposera une méthodologie claire, assortie d'un calendrier de collecte de données, qui retracera les différentes étapes du processus. A cet effet, il fera une proposition technique et financière qui sera examinée par un comité ad hoc qui sera mis en place à cet effet. Le background du consultant et sa disponibilité seront déterminants dans le choix à faire. Les offres techniques et financières seront soumises au Siège de Oxfam Burkina à Ouagadougou sous pli fermé ou par courrier électronique (ozongo@oxfamintermon.org en copiant mhama@oxfamintermon.org) au plus tard **le 30 Décembre 2013 à 10 heures.**

L'offre technique du/de la consultant(e) doit contenir les éléments suivants :

- une proposition de méthodologie claire et détaillée de conduite de l'évaluation;
- une proposition du plan du rapport;
- une proposition de calendrier de travail à débattre et à finaliser avec l'équipe du projet et le bailleur, une fois l'offre retenue.
- Les CV du staff chargé de la conduite de l'évaluation

L'offre financière doit préciser seulement les honoraires du consultant et les frais relatifs à la reproduction des différents documents (outils de collecte, rapport final, etc.) Les véhicules et, le carburant et seront assurés par Oxfam

Au cas où le consultant aura besoin d'autres personnes pour l'enquête de terrain celles-ci doivent faire partie intégrante de l'offre technique et financière pour qu'elles soient considérées comme membres de l'équipe.

V profil du Consultant

Pour la réalisation de cette évaluation, un consultant indépendant sera recruté : Il/elle doit avoir, de préférence, un profil d'agro économiste, socio anthropologue, socio-économiste ou d'une autre spécialité pertinente en lien avec les domaines de l'évaluation.

Le (la) consultant (e) devra avoir au moins 7 années d'expérience en matière d'évaluation de projets et au moins 5 ans dans les évaluations des projets humanitaires. Il doit, en outre, être averti sur les questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle et justifier d'une solide expérience en matière de conduite des évaluations de programmes humanitaires. Il/elle devra posséder, dans la mesure du possible, une bonne expérience dans le domaine de l'approche participative. Une expérience avec les projets ECHO est fortement souhaitée.

VI DOCUMENTS DE REFERENCE POUR CETTE EVALUATION

Les documents de projet

- Le rapport de l'end line
- Les rapports PDM
- Les documents de projets
- Les rapports mensuels
- Les rapports intermédiaires
- Les rapports de capitalisation
- Le plan du Suivi et Evaluation
- Le cadre logique commun

Préparé par :
Moussa GAOH Hama, PMEAL

Annexe 2 : Liste des personnes et structures rencontrées

PTF et ONG de mise en œuvre

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE
1	Martin LOADA	ACF
2	Dimitri KELEM	CA/OXFAM
3	Sosthène Papa KONATE	
4	Abdoulrahmane TRAORE	
5	Alpha SANGARE	HOPE' 87
6	Marc KOMPAORE	
7	Estelle JURE	GVC
8	Tahirou	Gret
9	SOME Désiré	OCADES
10	Virginia	WHH
11	Eric PITOIS	ECHO
12	Henriette NIKIEMA	ECHO
13	Abdoulaye	ECHO
14	Hama Moussa GAOH	PMEAL

Personnes ressources et acteurs terrains

15	DELMA Lucien	Mairie de Bissiga
16	YAMEOGO Evariste	
17	TAPSOBA Josiane	
18	DELMA Y. Sylvin	
19	YAMBA Dramande	CSPS de Bissiga
20	BALBONE Jovitte	Caisse Communautaire Rurale de Bissiga
21	ZOUGMORE Jacques	DPASA de Bissiga
22	COULIBALY Salifou	DPAS de Bissiga
23	TIEMTORE Benoît	Mairie de Dourtenga
24	ZAGRE Wendgoudi	CSPS de Dourtenga
25	SORE Zakaria	
26	SANON Dounou	
27	SEGDA B. Martin	CVD Dourtenga
28	BAYE Bruno	Action Sociale de koulpelgo
29	TAHITA Francis	Caisse Populaire de Ouargaye
30	YE Siaka	DPASA Ouargaye
31	COMPAORE Rayitaba	Administrateur des actions sociales
32	SAWADOGO Ibrahim	ZAT KOMSILGA
33	COLOMBO David	
34	SAWADOGO Emma	Pdt CVD Rouko
35	OUEDRAOGO Honore	Boutique 1 partenaire Sabcé
36	SAWADOGO R. Edouard	Boutique 2 partenaire Sabcé
37	SAWADOGO Pamoussa	Dispensaire de Sabcé
38	OUEDRAOGO Honorine	AB MISOLA KONGOUSI
39	OUEADRAOGO Marguerite	AB MISOLA KONGOUSI
40	OUEDRAOGO Abdoulaye	DPAS de KONGOUSI
41	SAWADOGO Pauline	Chef de service action sociale Kongoussi
42	PODA Daniel	Attaché en soin OBS-génériques kongoussi
43	BELEM Rasmané	ZAT kongoussi
44	COMPAORE Mathieu	District sanitaire de djibo
45	AMADOU issa	CVD BIDI 1

46	NATAMA Talardia	DPAS de Goromgorom
47	AGALI AG ousmane	1 ^{er} adjoint au maire OURSI
48	INETAN AG guissi	2eme adjoint au maire OURSI
49	DJABOUGA Yankieba	CVD BANI
50	OUOBA Jerome	1 ^{er} adjoint maire de KANTCHARI
51	WALI gerard	2eme adjoint maire de KANTCHARI
52	BOURGOU Joseline	Caisse d'epargne et de crédit de todiyaba KANTCHARI
53	SAXADOGO Barké	Major CSPS de Sampiri /Mantougou
54	OUALI Palmenga	Conseiller de Bilmonga
55	KINDA Justin	Coordinateur AB MISOLA ouagadougou
56	OUEDAOGO Amado	Boutique partenaire à kourpelé
57	BAMOGO Marie	Agent de l'agriculture / Kongoussi
58	DICKO Issa	1 ^{er} Adjoint du maire de Djibo
59	ROMBA N. Michel	DPASSN/Adjoint de Djibo
60	OUEDRAOGO Alassane	SG de la mairie de Nassoumbou
61	ADAMA Hambéri	Pdt CVD de Bouro
62	DIBEROU Hamadou	Pdt CVD Salmossi
63	LANKOANDE Namousbiga	Représentant GRET Bogandé
64	DJITANGA Djingbougou	Conseillé Bouscomi
65	DJILAGOU Mathieu	Pdt CVD Tangaye
66	M. RAMDE Tinga	SE CNSAN
67	M. COMPAORE Anicet	Chef service vente TELMOB

Annexe 3 : calendrier de collecte des donnée terrain et cibles															
Date	Acteurs locaux Localités	Mairie	Préfet	Action Sociale	Agriculture	District sanitaire	CSPS	Chef ménage	Mères d'enfant	Producteur farine	Comité ciblage	Comité plainte	Boutiquecom mercants	Téléphonie mobile	autres
16/01/2014	Komsilga			x	x		x								
	Komsilga centre			x	x		x	x	x		x		x		
	Nabitenga														
	Kongoussi	x	x	x		x				x					Caisse pop
18/01/2014	Rouko centre	x			x		x	x	x		x	x	x		
	Kounkoubguin							x	x		x	x			
19/01/2014	Sabsé	x					x	x	x		x	x	x		
	Noh							x	x		x				
	Koupélé							x	x		x				
	Yargo							x	x		x				
20/01/2014	Zimtanga	x													
	Yargo							x	x		x	x			
	Kargo							x	x		x	x			
21/01/2014	Djibo		x			x									Tamboura
	Koubel-Alpha						x	x	x		x				
	Bani							x	x		x				
22/01/2014	Nassoumbou	x			x		x								
	Bouro							x	x		x				
	Yeroupouro							x	x		x				
24/01/2014	Gorom	x		x	x	x								x	
	Bidi 1							x	x		x				
	Korizéna							x	x		x				
	Doumam							x	x		x				
25/01/2014	Oursi Centre	x					x	x	x		x				
	Kollel							x	x		x				
	Markoye centre	x			x		x	x	x		x				
	Salmassi							x	x		x				
26/01/2014	Coalla	x					x	x	x		x		x		
	Ganta							x	x		x				
	Banni							x	x		x				
27/01/2014	Bogandé			x		x									GRET, ACF
	Piéla			x			x			x					GRET
	Bouskomi							x	x		x				
	Tangaye							x	x		x				
26/01/2014	Tenkodogo			X	X										
27/01/2014	Bissiga centre	X					X	X			X	X	X		Caisse Com.
	Poustenga							X			X	X			
28/01/2014	Dourtenga	X		X			X	X			X	X	X		Caisse Po.
	Ouargaye			X	X										
28/01/2014	Kanlén							X			X	X			
	Kantchari	X						X							Caisse po.
	Mantougou						X	X	X		X				
	Bilmonga							X	X		X				

Annexe 4 : Prévalence de l'insécurité alimentaire, résultats de l'EFSA

Régions	Insécurité alimentaire sévère (1)	Insécurité alimentaire modérée (2)	Sécurité alimentaire (3)	Total insécurité alimentaire (1+2)
Centre	25%	31%	45%	55%
Centre-Est	14%	29%	58%	42%
Centre-Nord	24%	29%	47%	53%
Est	31%	29%	40%	60%
Sahel	24%	44%	32%	68%
Total				57%

Source : EFSA, PAM DGPER 2012

Annexe 5 : Répartition des ménages selon le nombre moyen de repas pris par jour avant et après l'intervention (%)

ONG	Avant le projet			Après le projet		
	Un repas	Deux repas	Trois repas	Un repas	Deux repas	Trois repas
ACF	9	75	16	1	39	60
CA/OXFA M	13	35	52	2	19	79
GVC	26	72	2	0	10	88
HOPE'87	4	78	18	0	26	72
OCADES	12	84	4	6	88	6
WHH	3	84	13	1	65	34
Total	9	69	22	2	41	57

Source : Rapport final de l'End line, février 2014

Annexe 6 : Données financières des ONG

Rubriques	HOPE'87		GVC		ACF		WHH		CA OXFAM ATAD		OCADES		Total	
	Budget	Dépenses en %	Budget	Dépenses en %	Budget	Dépenses en %	Budget	Dépenses en %	Budget	Dépenses en %	Budget	Dépenses en %	Budget	Dépenses en %
Personnel	37 796,62	11,75	91 300,64	19,52	186 633,76	20,84	80 194,00	9,32	71 313,55	4,68	11870,9	12,2	479 109,43	11,50
Transport	17 381,97	5,40	41 210,79	8,81	56 945,30	6,36	5 304,00	0,62	22 461,90	1,47	12386,2	12,7	155 690,13	3,74
Logistique	2 722,58	0,85	31 964,52	6,84	17 988,19	2,01	6 205,00	0,72	4 933,70	0,32	6588,3	6,8	70 402,34	1,69
Aide alimentaire, Sécurité alimentaire et soutien aux moyens de subsistance	262 368,72	81,55	283 942,00	60,72	615 937,42	68,77	640 194,00	74,36	1 316 320,3	86,35	60052,5	61,6	3 178 814,86	76,27
Coordination	-		18 375,94	3,93	17 163,44	1,92	125 104,00	14,53	104 580,20	6,86	5512,5	5,7	270 736,08	6,50
Communication, visibilité	1 440,88	0,45	834,66	0,18	1 000,00	0,11	3 894,00	0,45	4 727,37	0,31	1025,9	1,1	12 922,82	0,31
Total	321 710,77		467 628,55		895 668,12		860 895,00		1 524 336,99		97436,2		4 167 675,66	100,00

Sources : Analyse issues des données de capitalisation et de synthèse budgétaire.

ANNEXE 7 : Bilan de réalisation des activités

Tableau : Bilan des activités

activités	Unité	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)
réalisation des activités du Résultat 1				
Développer des outils participatifs pour ciblage	outil	1	1	
Réaliser et valider le ciblage de ménages bénéficiaires	ciblage	1	1	
Organiser le ciblage géographique et d'un mapping des villages d'intervention	mapping	1	1	
Procéder à la vérification de la qualité du ciblage (erreurs d'inclusion + exclusion)	vérification	1	1	
Mettre en place du mécanisme de transfert et distribution	mécanisme	1	1	
Réaliser des PDMs après chaque transfert	PDM	18	9	50%
Réaliser le Suivi des marchés	suivi	1	1	
TOTAL1				92,85%
réalisation des activités du Résultat 2.				
Réaliser le ciblage des ménages avec enfant de 6 à 23 mois	Ciblage	1	1	
Sensibiliser et former les mères d'enfants sur l'utilisation de la farine	Sensibilisation et formation	1	1	
Organiser et distribuer la farine infantile	Farine distribué	1	1	
PDM de la farine (fin 1 ^{ère} distribution et distribution finale)	PDM de farine ⁷			
Assurer l'appui technique du GRET (appui technique des Unités de Production, développement d'outils communs, messages de sensibilisation, Formation des ONGs d'implémentation à leur utilisation)	appui	1	1	
TOTAL2				100%
réalisation des activités du Résultat 3				
Mise en place un comité de pilotage composé des représentants des ONG de mise en œuvre Recruter un point focal pour un appui technique et régulier aux ONG impliquées dans la réponse + point focal farines	Comité de pilotage	1	1	
Développer conjointement des outils du programme (méthode ciblage, format base de données, format PDM, M&E, cartographie).	outils	1	1	
Un document de capitalisation sur la faisabilité et l'impact des distributions gratuites de farines locales enrichies sur l'état nutritionnel des enfants, est produit par le Gret avec les inputs des ONGs d'implémentation.	Document	1	1	
Organiser des missions communes de terrain.	Mission commune	1	1	
Organiser des ateliers de capitalisation et de leçons apprises (au moins 3 outils de capitalisation)	Atelier de capitalisation ⁸	1	1	
Organiser des ateliers de diffusion des bonnes pratiques et expériences réussies ((Ministères de la Santé, Ministère du Commerce, Ministère de l'Action Sociale, unités de production, le PAM, USAID,...) en fin de projet.	ateliers de diffusion	1	1	
TOTAL3				100%
TOTAL GENERAL				97,61%

⁷ : Les rapports des PDM sur les farines ont été intégrés aux des PDM des ONG

⁸ : Les ateliers de capitalisations et de diffusions sont en cours et leurs préparations présument d'une bonne exécution.